Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Comment tirer profit d'une carte de crédit

Comprendre les termes et conditions de votre carte

Si vous voulez savoir …

- Comment choisir une carte de crédit qui répond à vos besoins
- Comment déterminer si la période sans intérêt s'applique
- Comment tirer profit des taux d'intérêt de lancement peu élevés
- Comment économiser de l'argent lorsque vous utilisez votre carte

… ce livret vous sera utile!

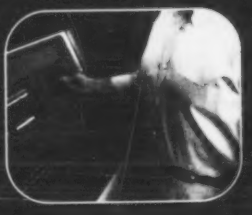

Protéger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Available in English

Table des matières

À propos de l'ACFC 1

À propos de *Les cartes de crédit : à vous de choisir* 2

Comprendre les termes et conditions de votre carte 4

Les bénéfices et risques d'utiliser une carte de crédit 4

Choisir une carte de crédit en quatre étapes 5

Comprendre les taux d'intérêt de lancement peu élevés 10

Savoir tirer profit des taux d'intérêt de lancement peu élevés 11

Comment les frais d'intérêt sont calculés 13

Comprendre la période sans intérêt sur les nouveaux achats 15

Comment déterminer si la période sans intérêt s'applique 16

Des conseils pour vous aider à économiser de l'argent 18

Votre aide-mémoire pour choisir une carte de crédit 20

À propos de l'ACFC

104-05452/

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est une agence du gouvernement du Canada. Elle a été créée pour protéger les droits des consommateurs et les informer au sujet des produits et services financiers.

Notre façon de vous protéger

Nous nous assurons que les institutions financières réglementées par le gouvernement du Canada respectent les mesures de protection des consommateurs prescrites par les lois et les règlements adoptés par le gouvernement fédéral. Nous veillons également à ce qu'elles respectent leurs propres codes de conduite et les engagements qu'elles ont pris envers vous comme consommateur.

Si vous aimeriez en savoir plus sur la protection des consommateurs et sur les codes de conduite de l'industrie, veuillez communiquer avec nous.

Notre façon de vous informer

L'ACFC fournit des renseignements, des conseils et des outils pour vous aider à protéger vos droits et à magasiner pour trouver les produits ou les services qui répondent à vos besoins. Vous pouvez obtenir cette information par téléphone, par correspondance, ou à travers notre site Web et nos publications.

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Centre de communications avec les consommateurs (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Adresse électronique pour renseignements : info@acfc-fcac.gc.ca

Adresse électronique pour publications : pub@acfc-fcac.gc.ca
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca

À propos de Les cartes de crédit : à vous de choisir

Les cartes de crédit : à vous de choisir explique les caractéristiques et coûts des cartes de crédit. Cette publication consiste en une « trousse » contenant ce guide et d'autres livrets, un glossaire de termes-clés utilisés et une feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit. De plus, plusieurs tableaux comparatifs vous permettent de comparer les particularités des cartes de crédit disponibles au Canada, ainsi que les frais de service reliés à certaines transactions effectuées par carte de crédit.

Dans ces livrets, vous retrouverez des références à la « trousse ». Si vous n'avez pas reçu la trousse en entier et que vous aimeriez la recevoir, veuillez communiquer avec l'ACFC pour obtenir votre copie gratuite.

Les autres documents disponibles qui font partie de la trousse ***Les cartes de crédit : à vous de choisir*** sont indiquées ci-dessous.

Comment tirer profit d'une carte de crédit : comprendre les termes et conditions de votre carte

Voulez-vous économiser de l'argent et éviter des problèmes avec votre carte de crédit? En comprenant les bénéfices et risques de votre carte, comment votre société émettrice de cartes de crédit calcule vos frais d'intérêt et comment profiter de taux d'intérêt de lancement peu élevés, vous tirerez un plus grand profit de votre carte de crédit. ***Comment tirer profit d'une carte de crédit*** vous donne ces renseignements, et bien plus.

Vos droits et responsabilités : le coût d'emprunter avec une carte de crédit

C'est bien important de connaître les droits et responsabilités impliqués dans une carte de crédit. Ceci peut vous amener à épargner du temps et de l'argent, et vous aidera à éviter les problèmes financiers. ***Vos droits et responsabilités*** vous explique ceci.

Bien gérer votre argent : comment économiser avec une carte de crédit

Aimeriez vous réduire votre taux d'intérêt, utiliser votre solde créditeur de façon judicieuse et vous assurer que vos paiements mensuels ne sont jamais en retard? ***Bien gérer votre argent*** vous indiquera comment y arriver.

En toute sécurité : comment protéger votre carte de crédit et vos antécédents en matière de crédit

Chaque individu a un dossier de crédit, mais où se trouve-t-il et est-il exact? Comment pouvez-vous vous protéger si votre carte est perdue ou volée? ***En toute sécurité*** répond à ces questions, et d'autres encore.

Les cartes de crédit avec garantie

Le tableau comparatif ***Cartes de crédit avec garantie*** comporte des renseignements utiles sur ce sujet et vous permet de comparer les différentes cartes de crédit avec garantie disponibles au Canada. Si vous avez eu de la difficulté à obtenir une carte de crédit sans garantie, le tableau comparatif ***Cartes de crédit avec garantie*** pourrait vous être utile.

Tableaux comparatifs des cartes de crédit

Les feuillets suivants comparent les caractéristiques et les coûts de plusieurs cartes de crédit émises par les sociétés de cartes de crédit au Canada :

- cartes de crédit standard (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit or (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit platine (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit en dollars américains
- cartes de crédit pour étudiants (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit avec garantie
- cartes de crédit de commerçant
- cartes de paiement

Les deux tableaux suivants comparent les frais de service de plusieurs sociétés émettrices qui s'appliquent à certaines transactions faites par carte de crédit :

- frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express;
- frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit de commerçant.

Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit

Cette feuille de travail vous aidera à simplifier votre magasinage pour une carte de crédit. Apportez cette feuille de travail avec vous quand vous visitez la société émettrice et remplissez-la. Lorsque vous l'aurez complétée, vous aurez les renseignements dont vous avez besoin pour faire le bon choix d'une carte de crédit.

Glossaire des termes-clés utilisés dans cette trousse

Avance de fonds, délai de grâce, dépôt de garantie, taux d'intérêt annuel, taux préférentiel… vous retrouverez la définition de ces termes et d'autres encore dans le ***Glossaire des termes-clés utilisés dans cette trousse***. Plusieurs termes que vous retrouverez dans votre contrat d'adhésion de carte de crédit sont également définis dans cette section.

Comprendre les termes et conditions de votre carte

Les cartes de crédit peuvent être extrêmement utiles et commodes. Elles font partie de la vie quotidienne. De nos jours, il peut être difficile de fonctionner sans carte de crédit.

Vous tirerez plus profit de votre carte de crédit si elle répond à vos besoins. Vous économiserez probablement de l'argent et vous pourrez gérer vos finances plus efficacement si vous comprenez les termes et conditions de votre carte de crédit.

Ce guide vous aidera à comprendre les cartes de crédit. Si vous êtes à la recherche de votre première carte ou d'une nouvelle carte, assurez-vous d'explorer toutes vos options, telles que les cartes de crédit spécialisées, les cartes de crédit pour étudiants et autres. À la fin de ce guide, nous avons également inclus un aide-mémoire pour vous aider à choisir une carte de crédit.

Si vous avez reçu une offre pour une carte avec un taux d'intérêt de lancement peu élevé, ce guide vous donnera aussi plus de renseignements sur ce type d'offre. Ou, si votre relevé de compte vous laisse perplexe, lisez les sections qui portent sur les frais d'intérêt et la période sans intérêt. À la fin de ce guide, nous vous donnons des conseils pour économiser de l'argent en frais d'intérêt et en frais de service.

Bénéfices

Une carte de crédit peut :

- vous aider à établir des antécédents en matière de crédit et bâtir une cote de solvabilité;
- être plus pratique que de porter de l'argent sur soi;
- vous prêter de l'argent gratuitement si vous payez *toujours* votre solde intégral par la date d'échéance;
- vous offrir des incitatifs, tels que des points de récompense que vous pouvez appliquer à l'achat de certains produits ou services; et
- vous offrir un mode de paiement pratique pour effectuer des achats par téléphone ou sur Internet.

Risques potentiels

Par contre, les cartes de crédit peuvent:

- vous amener à vous endetter au-delà de vos moyens;
- affecter votre cote de solvabilité si vous paiements mensuels sont en retard;
- voir des conditions qui sont difficiles à comprendre; et
- coûter beaucoup plus cher que d'autres formes de crédit comme les marges de crédit ou les prêts personnels.

Choisir une carte de crédit en quatre étapes

Choisir la bonne carte de crédit est plus facile si vous savez ce que vous recherchez et que vous comprenez ce que les différentes sociétés émettrices offrent. Voici quatre étapes que vous pouvez suivre pour vous aider à choisir la carte qui répond à vos besoins.

Étape 1 : Établissez vos besoins

Posez-vous les questions suivantes :

- Combien est-ce que je dépenserai avec ma carte, chaque mois?
- Est-ce que je serai en mesure de payer intégralement le solde de mon compte chaque mois?
- Est-ce que je bénéficierais de programmes de récompenses?
- Est-ce que je serais prêt à payer des frais annuels?

Étape 2 : Utilisez le tableau 1 ou l'organigramme 1 pour vous aider à choisir le type de carte de crédit dont vous avez besoin

- Il y a plusieurs types de cartes de crédit, y compris les cartes spécialisées. Pour plus de renseignements au sujet des cartes spécialisées, voir le tableau 1 (à la page 6).
- Si une carte spécialisée ne vous convient pas, utilisez l'organigramme 1 à la page 7 pour vous aider à choisir un autre type de carte de crédit qui répond à vos besoins.

Étape 3 : Magasinez pour trouver une carte de crédit dans la catégorie que vous avez choisie

Pour comparer les caractéristiques et les coûts des cartes offertes au Canada, consultez les tableaux comparatifs inclus dans cette trousse. Si vous n'avez pas reçu les tableaux de comparaison, communiquez avec l'ACFC pour obtenir une copie gratuite de ces tableaux.

Étape 4 : Avant de faire votre choix, assurez-vous de bien comprendre toutes les conditions qui se rattachent à la carte de crédit

C'est une étape importante qui vous économisera beaucoup de temps et d'argent! En comprenant les termes et conditions de votre carte de crédit, vous en profiterez davantage. En même temps, vous réduirez au minimum les inconvénients que présente l'utilisation de la carte. Assurez-vous de bien comprendre les points suivants :

- le taux d'intérêt appliqué aux achats, aux avances de fonds et aux transferts de solde;
- la méthode de calcul des frais d'intérêt;
- les frais annuels et autres frais applicables;
- le période de grâce (expliquée à la page 15);
- le paiement mensuel minimal;
- les conséquences des paiements en retard;
- les autres caractéristiques, comme les offres de lancement (expliquées à la page 10);
- l'ordre des transactions et comment votre paiement sera appliqué; et
- les étapes à suivre pour présenter une plainte ou faire état d'un problème concernant votre carte de crédit.

Une convention de carte de crédit est un contrat légal. Assurez-vous de comprendre toutes les conditions qui s'y rattachent avant d'utiliser la carte. Et lorsque vous ne comprenez pas quelque chose parfaitement, posez des questions!

Pour des renseignements supplémentaires à propos du choix d'une carte de crédit qui répond à vos besoins, consultez ***Votre aide-mémoire pour choisir une carte de crédit*** à la page 20, ou utilisez la ***Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit*** figurant dans cette trousse.

Tableau 1 : Cartes de crédit spécialisées

Type de carte	Objectif principal	Caractéristiques	À considérer si ...	Tableaux comparatifs
Carte en dollars américains	Vous permet d'effectuer des achats en dollars américains	• **Taux d'intérêt annuel aux alentours de 18 %** • En général, a des frais annuels • Peut présenter des avantages additionnels comme une assurance-accidents ou une assurance-voitures de location	• Habituellement, **vous réglez votre solde intégralement** chaque mois • Vous faites souvent des achats aux États-Unis • Vous possédez un compte bancaire en dollars américains qui vous permet de payer vos factures de carte de crédit	**Cartes en dollars américains** + **Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express**
Carte avec garantie	Peut vous aider à établir ou à améliorer votre cote de solvabilité	• **Taux d'intérêt annuel aux alentours de 20 %** • Exige un dépôt pour garantir votre limite de crédit • Peut exiger des frais initiaux • S'accompagne généralement de frais mensuels de tenue de compte	• Vous devez établir des antécédents en matière de crédit ou remédier à une mauvaise cote de solvabilité • Vous éprouvez de la difficulté à obtenir un autre type de carte de crédit	**Cartes avec garantie** + **Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express**
Carte de commerçant	Offre des rabais sur les produits en magasin ou d'autres programmes de récompenses	• **Taux d'intérêt annuel aux alentours de 28 %** • En général, aucuns frais annuels • **En général, peut seulement être utilisée chez le commerçant qui émet la carte ou dans un nombre limité de magasins** • Le calcul de l'intérêt est souvent complexe • Certains commerçants vous chargent moins en frais d'intérêt car ils les calculent à partir de la date du relevé, plutôt qu'à partir de la date d'achat, ou si vous payez au moins 50 % de votre solde	• Habituellement, vous **réglez votre solde intégralement** chaque mois • Vous faites souvent vos achats dans un magasin de détail en particulier • Vous pouvez profiter des avantages offerts par le commerçant	**Cartes de commerçant** + **Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit de commerçant**
Carte de paiement	N'a pas de limite de crédit	• **Le solde doit être payé intégralement chaque mois** • En général, a des frais annuels élevés • Taux de pénalité élevé pour les paiements en retard (habituellement d'environ 30 %) • A souvent une période de grâce plus longue que d'autres types de cartes • A souvent des programmes de récompenses • En général, peut seulement être utilisée chez le commerçant qui émet la carte ou dans un nombre limité de magasins	• Vous **réglez votre solde intégralement** chaque mois • Vous pouvez profiter d'options comme le crédit illimité ou les programmes de récompenses	**Cartes de paiement** + **Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express**

Organigramme 1

Répondez aux deux questions suivantes pour déterminer le type de carte qui vous convient.

1. Êtes-vous étudiant et disposez-vous d'un revenu limité?

❑ Oui.

Une carte de crédit pour étudiants pourrait répondre à vos besoins.

- **Si vous reportez un solde** (c'est-à-dire, que vous ne réglez pas votre solde intégralement chaque mois), le taux d'intérêt est important. Vous devriez considérer une carte **à taux réduit** pour étudiants.

Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte à taux réduit pour étudiants
Cartes pour étudiants (à taux réduit) + **Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express**	• Conçue particulièrement pour les étudiants avec un revenu limité • Habituellement, a une limite de crédit d'environ 500 $ • **Taux d'intérêt annuel aux alentours de 12 %** • En général, a des frais annuels Assurez-vous que vos économies d'intérêts sont supérieures aux frais annuels. Pour en savoir plus sur les économies possibles avec une carte de crédit à taux réduit, consultez ***Bien gérer votre argent*** figurant dans cette trousse. • Peut vous aider à établir des antécédents en matière de crédit • A souvent des programmes de récompenses comme des escomptes dans les librairies ou les magasins de vêtements

- **Si vous ne reportez pas de solde**, le taux d'intérêt est moins important. Vous devriez considérer une carte **à taux régulier** pour étudiants.

Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte à taux régulier pour étudiants
Cartes pour étudiants (à taux régulier) + **Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express**	Présente les mêmes caractéristiques que ci-dessus, compte tenu des exceptions suivantes : • **Taux d'intérêt annuel aux alentours de 18 %** • En général, aucuns frais annuels

❑ Non.

Passez à la question 2 à la page suivante.

Organigramme 1 (suite)

2. Avez vous besoin d'options en matière d'assurances, par exemple une assurance voitures de location ou une assurance médicale pour vos voyages?

❑ Oui.

Une carte de crédit or ou platine pourrait répondre à vos besoins.

- **Si vous reportez un solde** (c'est-à-dire, que vous ne réglez pas votre solde intégralement chaque mois), le taux d'intérêt est important. Vous devriez considérer une carte or ou platine **à taux réduit**.

Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte or ou platine à taux réduit
Cartes or (à taux réduit) ou Cartes platine (à taux réduit) + Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express	• **Taux d'intérêt annuel aux alentours de 12 %** • En général, plus les frais annuels sont élevés, plus les avantages que procure la carte sont grands • En général, a une limite de crédit d'au moins 2 500 $ (or) ou de 5 000 $ (platine) • Le seuil de revenu exige est plus élevé • A souvent des programmes de récompenses • Offre souvent des avantages additionnels comme des assurances maladie et accidents • Assurez-vous que vos économies d'intérêts sont supérieures au montant des frais annuels. Pour en savoir plus sur les économies possibles avec une carte de crédit à taux réduit, consultez ***Bien gérer votre argent*** figurant dans cette trousse.

- **Si vous ne reportez pas de solde,** le taux d'intérêt est moins important. Vous devriez considérer une carte or ou platine **à taux régulier**.

Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte or ou platine à taux régulier
Cartes or (à taux régulier) ou Cartes platine (à taux régulier) + Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express	• Présente les mêmes caractéristiques que ci-dessus, compte tenu de l'exception suivante : • **Taux d'intérêt annuel aux alentours de 18 %**

❑ Non.

Passez à la page suivante.

Étant donné que vous n'avez pas besoin d'une carte qui possède les caractéristiques d'une carte or ou platine, une carte de crédit standard pourrait répondre à vos besoins.

- **Si vous reportez un solde** (c'est-à-dire, que vous ne réglez pas votre solde intégralement chaque mois), le taux d'intérêt est important. Vous devriez considérer une carte **standard à taux réduit**.

Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte standard à taux réduit
Cartes standard (à taux réduit) + Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express	• **Taux d'intérêt annuel aux alentours de 12 %** • En général, a des frais annuels Assurez-vous que vos économies d'intérêts sont supérieures au montant des frais annuels. Pour en savoir plus sur les économies possibles avec une carte de crédit à taux réduit, consultez ***Bien gérer votre argent*** figurant dans cette trousse. • Peut avoir des programmes de récompenses

- **Si vous ne reportez pas de solde**, le taux d'intérêt est moins important. Vous devriez considérer une carte **standard à taux régulier.**

Tableaux comparatifs	Caractéristiques d'une carte à standard à taux régulier
Cartes standard (à taux régulier) + Frais de service sur les transactions faites par carte de crédit Visa, MasterCard et American Express	• **Taux d'intérêt annuel aux alentours de 18 %** • En général, aucuns frais annuels • A souvent des programmes de récompenses

Comprendre les taux d'intérêt de lancement peu élevés

Les sociétés émettrices de cartes de crédit offrent régulièrement des taux d'intérêt de lancement intéressants sur les nouvelles cartes qu'elles émettent, ou sur les transferts de solde à votre carte actuelle. Si vous avez tendance à reporter un solde sur une carte de crédit, ces offres pourraient vous être avantageuses.

Toutefois, vous devez savoir qu'en général, ces taux réduits s'appliquent seulement pour une *période limitée*. Lorsque la période de lancement prend fin, le taux d'intérêt s'augmentera au taux régulier de la carte. Pour savoir quel est le taux régulier de la carte, communiquez avec la société émettrice ou consultez les tableaux comparatifs dans cette trousse.

Avant de faire la demande pour un taux d'intérêt de lancement peu élevé, assurez-vous de comprendre toutes les conditions qui s'y rattachent. Demandez à la société émettrice :

- à quels types de transactions s'applique l'offre de lancement;
- quand l'offre de lancement prend fin;
- quel sera le taux d'intérêt régulier à la fin de la période visée par l'offre de lancement;
- si la période visée par le taux d'intérêt de lancement prendra fin au cas où vous effectuiez un paiement en retard ou dépassiez la limite de crédit;
- quel est l'ordre des transactions et comment votre paiement sera appliqué; et
- s'il y a d'autres frais ou conditions qui s'appliquent à l'offre.

Ne tenez pas compte d'un seul facteur, comme le taux d'intérêt de lancement, lorsque vous choisissez une carte de crédit. Pour déterminer si la carte de crédit que vous envisagez est celle qui vous convient, il faut en comprendre toutes les termes et conditions.

Savoir tirer profit des taux d'intérêt de lancement peu élevés

Avant d'accepter une carte qui comporte un taux d'intérêt de lancement peu élevé, assurez-vous de demander à la société émettrice à quels types de transactions s'applique l'offre. Si le taux de lancement peu élevé s'applique uniquement aux transferts de solde et/ou aux avances de fonds (et non pas aux achats), limitez vos nouveaux achats jusqu'à ce que le transfert de solde ou l'avance de fonds soit réglé pour épargner de l'argent à long terme.

Par contre, si vous continuez à faire des achats tout en ayant un solde impayé, vous pourriez réduire toute économie potentielle sur vos transferts de solde et vos avances de fonds, et ce, pour les deux raisons suivantes.

Vous perdrez la période sans intérêt sur les nouveaux achats

Si vous ne réglez pas le solde intégral à la fin du premier mois (y compris tous les achats, avances de fonds et transferts de solde), vous ne profiterez pas de la période sans intérêt sur les nouveaux achats (voir les pages 15 à 17 pour une explication de la période sans intérêt). Vous commencerez donc à payer des frais d'intérêt sur les nouveaux achats que vous effectuerez – calculés habituellement au taux régulier plus élevé qui s'applique à la carte de crédit – à compter de la date d'achat ou, dans certains cas, la date à laquelle ils sont inscrits au relevé.

Vos paiements seront appliqués en premier à la dette à laquelle s'applique le taux d'intérêt le moins élevé

La plupart des émetteurs de cartes de crédit appliquent vos paiements aux transferts de solde et aux avances de fonds avant de les appliquer aux achats. C'est ce qu'on appelle « l'ordre des transactions » aux fins de paiements.

Si vous effectuez un transfert de solde ou une avance de fonds et que, par la suite, vous effectuez de nouveaux achats, vous finirez par réduire votre potentiel d'épargne, parce que vous commencerez par rembourser la dette à laquelle s'applique le taux d'intérêt le moins élevé (le transfert de solde ou avance de fonds) et vous reporterez la dette à taux d'intérêt plus élevé (les achats) pendant une plus longue période.

Toutefois, l'ordre des transactions peut varier d'une société émettrice à l'autre. Demandez à votre société émettrice de vous expliquer quel est l'ordre des transactions qui s'applique à vos paiements.

Exemple : Savoir tirer profit des taux d'intérêt de lancement peu élevés

Dans les deux cas suivants :

- Vous transférez un solde de 5 000 $ d'une ancienne carte à une nouvelle carte pour profiter d'un taux d'intérêt de lancement peu élevé.
- Votre nouvelle carte offre un taux de lancement de 6 % sur les transferts de solde et un taux d'intérêt annuel de 18 % sur les achats.
- Vos paiements s'appliquent d'abord aux transferts de solde, puis aux achats.
- **Dans les deux cas, vous aurez un solde impayé de 5 000 $, mais vous paierez 9,06 $ de moins de frais d'intérêt dans le premier cas.**

Cas 1:

- Vous ne faites **aucun autre achat** pendant le mois.
- Vous paierez **25,47 $** en frais d'intérêt.

Cas 2:

- Quelques jours après le transfert de solde, vous effectuez un **achat de 1 000 $** avec votre nouvelle carte.
- Le jour après l'achat, vous faites un **paiement partiel de 1 000 $** pour ramener le solde impayé à 5 000 $.
- Vous paierez **34,53 $** en frais d'intérêt.

Cas 1: aucun autre achat	**Solde impayé**
1er mai : transfert de solde	5 000 $
31 mai : solde impayé	**5 000 $**
Taux d'intérêt annuel sur le transfert de solde	6 %
Frais d'intérêt imposés en mai	**25,47 $***

* 5 000 $ x (6 % d'intérêt ÷ 365 [jours par année] x 31 jours) = 25,47 $

Cas 2: achat supplémentaire de 1 000 $	**Solde impayé**	
	Du transfert de solde	De l'achat
1er mai : transfert de solde	5 000 $	
5 mai : achat de 1 000 $		1 000 $
6 mai : paiement partiel de 1000 $ (appliqué au transfert de solde)	4 000 $	
31 mai : solde total impayé = 5 000 $	**4 000 $**	**1 000 $**
Taux d'intérêt annuel sur chaque solde	6 %	18 %
Frais d'intérêt imposés en mai	21,21 $*	13,32 $**
Total des frais d'intérêt imposés en mai	**34,53 $**	

* Transfert de solde : 5 000 $ x (6 % d'intérêt ÷ 365 [jours par année] x **5** jours) + 4 000 $ x (6 % d'intérêt ÷ 365 [jours par année] x **26** jours) = 21,21 $

** Achat : 0 $ x (18 % d'intérêt ÷ 365 [jours par année] x **4** jours) + 1 000 $ x (18 % d'intérêt ÷ 365 [jours par année] x **27** jours) = 13,32 $

Comment les frais d'intérêt sont calculés

Si vous réglez toujours intégralement votre solde de carte de crédit par la date d'échéance, vous ne payez jamais d'intérêt.

Sinon, votre société émettrice vous chargera des frais d'intérêt selon le type de transaction : un nouvel achat, un achat antérieur, un avance de fonds ou un transfert de solde.

Les nouveaux achats

- Sont les achats qui figurent sur votre relevé pour la première fois.
- Ceux-ci pourraient bénéficier d'une période sans intérêt à certaines conditions (consultez la section portant sur la période sans intérêt à la page 15.)

Les achats antérieurs

- Sont les achats qui figuraient sur un relevé antérieur et qui n'ont pas été réglés.
- Les frais d'intérêt s'accumulent à partir de la date à laquelle ces achats ont été effectués jusqu'à ce qu'ils soient réglés intégralement. Certains émetteurs calculent l'intérêt à partir de la date à laquelle ils sont inscrits au relevé.

Les avances de fonds et les transferts de solde

- Des frais d'intérêt s'appliquent à partir de la date de retrait des fonds ou du transfert de solde.
- Vous ne bénéficiez pas d'une période sans intérêt sur ces transactions.

Lorsque votre société émettrice de cartes de crédit calcule les frais d'intérêt qui vous sont imposés, elle utilise habituellement l'une de deux méthodes de calcul : la « méthode du solde moyen quotidien » ou la « méthode du solde quotidien ». Quoique les deux méthodes diffèrent dans leur méthode du calcul des frais d'intérêt, les deux en arrivent au même montant de frais d'intérêt. Pour savoir quelle méthode votre société émettrice utilise, vérifiez votre contrat d'adhésion de carte de crédit ou communiquez avec la société émettrice.

Voici comment fonctionnent les deux méthodes.

Méthode du solde moyen quotidien

Le solde quotidien moyen de votre carte de crédit est le solde correspondant au cycle de facturation étalé selon le nombre de jours du cycle de facturation (habituellement 30 ou 31 jours). Le solde quotidien moyen est calculé à la fin du mois, en rajustant le solde chaque jour, puis en divisant le tout par le nombre de jours compris dans le cycle de facturation. Pour calculer les frais d'intérêt exigés pour le mois, il faut multiplier le solde quotidien moyen par le taux d'intérêt quotidien (obtenu en divisant le taux d'intérêt annuel par le nombre de jours dans une année [365]), puis en multipliant le résultat par le nombre de jours compris dans le cycle de facturation.

Méthode du solde quotidien

Contrairement à la méthode du solde quotidien moyen selon laquelle les frais d'intérêt exigibles sont calculés à la fin du mois, la méthode du solde quotidien consiste à établir les frais d'intérêt exigibles à la fin de chaque journée du cycle de facturation. Pour calculer les frais d'intérêt quotidiens, il faut multiplier le solde quotidien par le taux d'intérêt quotidien (obtenu en divisant le taux d'intérêt annuel par le nombre de jours dans une année [365]). Ensuite, on fait la somme des frais d'intérêt quotidiens pour obtenir le montant des frais exigés pour le mois.

Exemple : méthodes de calculer l'intérêt

L'exemple suivant vous démontre les deux méthodes de calcul.

M^me^ Tremblay a reçu sa nouvelle carte de crédit le 1^er^ janvier. Le 5 janvier, elle a fait un achat d'une valeur de 3 000 $. Le relevé du mois de janvier, qui comprend les transactions effectuées entre le 1^er^ janvier et le 31 janvier (soit un cycle de facturation de 31 jours) indique que la date d'échéance du paiement est le 19 février.

Faisons l'hypothèse que M^me^ Tremblay n'a pas payé sa facture au complet à la date d'échéance. Par conséquent, le délai de grâce ne s'est pas appliqué à son nouvel achat, et les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat (5 janvier). (Pour savoir pourquoi le délai de grâce ne s'est pas appliqué, consultez la page 16.)

Faisons aussi l'hypothèse que M^me^ Tremblay n'ait effectué aucun achat pendant le mois de février. Lorsque son relevé du mois de février arrive par la poste, il indique des frais d'intérêt d'environ 41 $ pour le mois, calculés d'après le taux d'intérêt annuel de 18,5 %. Le taux d'intérêt quotidien est donc de 0,05068 pour cent, ce qui apparaît dans les calculs suivants. (Le taux d'intérêt quotidien est le taux d'intérêt annuel, divisé par le nombre de jours dans une année.)

	Méthode du solde quotidien moyen	**Méthode du solde quotidien**
Du 1^er^ au 4 janvier – aucune transaction	0 $ pour 4 jours	0 $ x (0,05068 %) = 0 $ 0 $ x 4 jours = 0 $
Du 5 au 31 janvier – achat d'une valeur de 3 000 $	3 000 $ pour 27 jours	3 000 $ x (0,05068 %) = 1,52 $ 1,52 $ x 27 jours = 41,05 $
Calcul du solde quotidien moyen	(0 $ x 4 jours) + (3 000 $ x 27 jours) cycle de facturation de 31 jours = solde quotidien moyen de **2 612,90 $**	Sans objet
Total des frais d'intérêt exigés[1]	Solde quotidien moyen x taux quotidien en pourcentage x nombre de jours du cycle de facturation = 2 612,90 $ x 0,05068 % x 31 jours = **41,05 $**	0 $ + 41,05 $ = **41,05 $**

[1] En général, les méthodes du solde quotidien moyen et du solde quotidien en arrivent au même montant de frais d'intérêt.

Comprendre la période sans intérêt sur les nouveaux achats

Vous bénéficiez de la période sans intérêt lorsque vous effectuez un achat sur votre carte de crédit et que la société émettrice ne commence pas immédiatement à vous charger des frais d'intérêt sur cet achat. Autrement dit, vous obtenez du crédit sans frais. Soyez prudent, car la période sans intérêt ne s'applique pas toujours à vos nouveaux achats. Pour plus de renseignements, consultez la section « Comment déterminer si la période sans intérêt s'applique ».

Il est important de savoir que la période sans intérêt ne s'applique pas aux transferts de solde ou aux avances de fonds. Avec ces transactions, les frais d'intérêt s'accumulent immédiatement.

La période sans intérêt sur les nouveaux achats commence la journée que vous effectuez un achat et se termine quand la société émettrice commence à appliquer des frais d'intérêt sur cet achat. La période sans intérêt comporte deux parties :

- la période entre la date de l'achat et la date du relevé, et
- la période entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement. Celle-ci se nomme délai de grâce, et est fourni par la société émettrice. Le délai de grâce peut varier de 15 à 26 jours. Reportez-vous aux tableaux comparatifs figurant dans cette trousse pour trouver la durée du délai de grâce dont vous disposez, ou renseignez-vous auprès de votre société émettrice.

Voyons l'exemple d'une période sans intérêt :

- Le relevé de M. Lévesque couvre les transactions qu'il a effectuées entre le 1er mai et le 31 mai (cycle de facturation de 31 jours);
- M. Lévesque a effectué un nouvel achat le 5 mai;
- La date d'échéance du paiement est le 19 juin. Par conséquent, le délai de grâce accordé par la société émettrice est de 19 jours.

La période sans intérêt globale qui s'applique à l'achat effectué par M. Lévesque le 5 mai est de 45 jours, mais s'applique seulement si certaines conditions sont respectées (voir la section « Comment déterminer si la période sans intérêt s'applique » à la page 16).

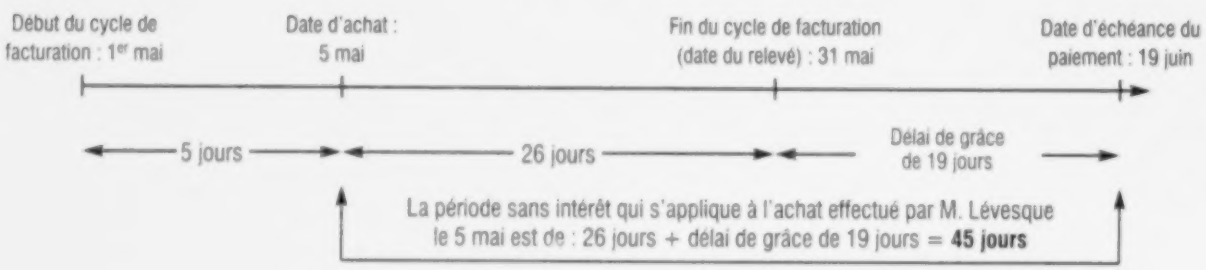

Comment déterminer si la période sans intérêt s'applique

Pour déterminer si la période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats, les émetteurs utilisent une des deux méthodes :

- **Méthode 1 : Avec cette méthode, la période sans intérêt sur les nouveaux achats** s'applique seulement si vous payez votre solde intégral du mois courant, à la date d'échéance.
- **Méthode 2 : Avec cette méthode, la période sans intérêt sur les nouveaux achats** s'applique seulement si vous payez votre solde intégral du mois courant, à la date d'échéance, **et** que vous avez aussi payé intégralement le solde du mois précédent, à la date d'échéance (c'est-à-dire, vous ne devez pas reporter un solde du mois précédent).

Pour illustrer ces méthodes, examinons la situation de M. Lévesque. Il n'a pas payé intégralement son solde du mois d'avril, donc il reportait un solde de 2 000 $. Le 5 mai, il a effectué un nouvel achat de 1 000 $. Il a payé son nouveau solde en entier, en respectant la date d'échéance indiquée sur le relevé (le 19 juin). Voici comment les deux méthodes affecteraient ses frais d'intérêt.

- **Si l'émetteur de cartes de crédit de M. Lévesque applique la méthode 1**, M. Lévesque aurait à payer des frais d'intérêt seulement sur le 2 000 $ reporté du mois d'avril. Il bénéficierait donc de la période sans intérêt sur son nouvel achat de 1 000 $ car il a réglé intégralement son solde du mois d'avril par la date d'échéance du 19 juin.
- **Si l'émetteur de cartes de crédit de M. Lévesque applique la méthode 2**, M. Lévesque aurait à payer des frais d'intérêt sur le 2 000 $ reporté du mois d'avril, ainsi que sur le nouvel achat de 1 000 $, et ce, parce que M. Lévesque a reporté un solde du mois d'avril.

Pour savoir quelle méthode utilise votre société émettrice de cartes de crédit, communiquez avec elle ou consultez les tableaux comparatifs figurant dans cette trousse.

Organigramme 2

Suivez le diagramme schématique présenté ci-dessous pour savoir si la période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats. N'oubliez pas de vérifier les tableaux comparatifs inclus dans cette trousse pour savoir si votre émetteur de cartes de crédit utilise la méthode 1 ou la méthode 2.

Des conseils pour vous aider à économiser de l'argent

Il y a plusieurs façons de tirer profit de votre carte de crédit et d'éviter des situations qui peuvent vous coûter cher.

Posez des questions

Si vous ne comprenez pas quelque chose concernant votre carte de crédit, demandez à votre société émettrice de vous l'expliquer. Leur réponse pourrait vous aider à faire des choix financiers plus éclairés.

Ne choisissez pas une carte de crédit en tenant compte d'un seul facteur

Des taux d'intérêt de lancement peu élevés ou des programmes de récompenses peuvent ne pas être aussi avantageux qu'ils paraissent à première vue. Considérez toutes les caractéristiques de la carte pour choisir la carte qui répond le mieux à votre situation financière.

Si possible, payez votre solde intégralement chaque mois

Si ce n'est pas possible, réglez-le au moyen d'une autre forme de crédit portant un taux d'intérêt moins élevé, par exemple une marge de crédit. Si vous faites ceci à chaque mois, vous obtiendrez toujours le délai de grâce sur votre carte de crédit. Dans votre budget mensuel, incorporez le montant nécessaire pour régler de manière intégrale votre solde impayé le plus vite possible.

Effectuez des paiements tôt entre les relevés

Si vous reportez un solde sur une carte de crédit, les frais d'intérêt s'accumulent habituellement à partir de la date de l'achat jusqu'au paiement intégral du solde. En effectuant des paiements tôt entre les relevés, vous économiserez en frais d'intérêt. Pour plus de renseignements au sujet des économies potentielles en effectuant des paiements tôt entre les relevés, consultez ***Bien gérer votre argent : comment économiser avec une carte de crédit***, figurant dans cette trousse.

Faites recours aux avances de fonds seulement en cas de nécessité

Prenez des avances de fonds pour répondre à des besoins à court terme ou dans des situations d'urgence seulement, car l'intérêt s'applique à compter du jour de l'emprunt jusqu'à ce qu'il ait été remboursé intégralement. De plus, il y a souvent des frais de service qui s'appliquent aux avances de fonds. Si vous devez absolument obtenir une avance de fonds, effectuez un versement à votre émetteur de cartes de crédit dès que possible afin d'éviter d'accumuler des frais d'intérêt quotidiens.

Allouez assez de temps pour que votre paiement se rende à votre société émettrice de cartes de crédit

Sinon, votre paiement de carte de crédit pourrait être considéré comme étant en retard, et cela pourrait empêcher que la période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats, et pourrait également nuire à vos antécédents en matière de crédit. Pour plus de renseignements au sujet des paiements en retard, consultez ***Bien gérer votre argent : comment économiser avec une carte de crédit***, figurant dans cette trousse.

Profitez de l'option de paiements préautorisés

Prenez en considération l'option de payer vos factures mensuelles automatiquement de votre compte bancaire pour vous assurer que vos paiements mensuels ne soient jamais en retard. Cependant, tenez compte de tous vos paiements préautorisés pour vous assurer d'avoir assez d'argent pour couvrir tous les retraits de votre compte. Pour plus de renseignements au sujet des paiements préautorisés, consultez ***Bien gérer votre argent : comment économiser avec une carte de crédit***, figurant dans cette trousse.

Vérifiez vos relevés mensuels ou autre correspondance reçue de votre société émettrice de cartes de crédit

De cette façon, vous serez toujours au courant d'augmentations de frais ou de changements dans les règlements.

Votre aide-mémoire pour choisir une carte de crédit

Voici un aide-mémoire utile qui comporte plusieurs questions que vous devriez vous poser, et poser à la société émettrice, lorsque vous magasinez pour une carte de crédit. Assurez-vous d'apporter cette liste, ainsi que la ***Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit*** figurant dans cette trousse, avec vous lorsque vous magasinez pour une carte de crédit.

Posez-vous les questions suivantes :

- Quel est le seuil de crédit que je peux assumer?
- Est-ce que je serai en mesure de payer mon solde intégralement chaque mois?
- Est-ce que je bénéficierais de programmes de récompenses?
- Suis-je prêt à payer des frais annuels?
- Est-ce que je fréquente souvent le même magasin au point où je pourrais bénéficier de la carte du commerçant?
- Est-ce que j'ai magasiné suffisamment pour trouver la carte de crédit qui me convient le mieux?

Lorsque vous explorez les termes et conditions de la carte :

- Quels sont les frais annuels et autres frais applicables?
- Quel est le paiement mensuel minimal?
- Quel(s) est (sont) le(s) taux d'intérêt imposé(s) sur les achats, les avances de fonds et les transferts de solde?
- Comment l'intérêt est-il calculé?
- Quel est le délai de grâce?
- Quelles sont les conséquences des paiements en retard?
- Quelles autres caractéristiques ou avantages sont offerts?
- Quel service à la clientèle ou aide est offert(e) pour la carte?

Lorsque vous considérez un taux d'intérêt de lancement peu élevé :

- À quel(s) type(s) de transactions s'applique l'offre de lancement?
- Quand l'offre de lancement prend-elle fin?
- Quel sera le taux d'intérêt régulier applicable à la fin de la période visée par l'offre de lancement?
- Y a-t-il d'autres frais ou conditions qui s'appliquent à l'offre?
- Est-ce que la période visée par le taux d'intérêt de lancement prendra fin soudainement si j'effectue un paiement en retard ou si je dépasse ma limite de crédit, et quel serait le nouveau taux d'intérêt applicable?
- Quel est « l'ordre des transactions » aux fins de paiements?
- Est-ce que cet « ordre des transactions » affectera les économies potentielles dont je pourrais bénéficier avec un taux d'intérêt de lancement peu élevé?

Notes

Notes

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca

Adresses électroniques :
Renseignements généraux : info@acfc-fcac.gc.ca
Publications : pub@acfc-fcac.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

FC4-2/2003F
0-662-75095-0

Imprimé au Canada
Printed in Canada

Papier recyclé
Recycled paper

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Financial Consumer Agency of Canada

Vos droits et responsabilités

Le coût d'emprunter avec une carte de crédit

Si vous voulez en savoir plus à propos de vos droits et responsabilités lorsque :

- Vous magasinez pour une carte de crédit
- Vous recevez votre nouvelle carte
- Vous recevez votre relevé de compte
- Votre contrat de carte de crédit est modifié

... ce livret vous sera utile!

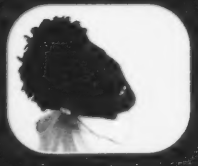

Protéger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Available in English

À propos de l'ACFC

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est une agence du gouvernement du Canada. Elle a été créée pour protéger les droits des consommateurs et les informer au sujet des produits et services financiers.

Notre façon de vous protéger

Nous nous assurons que les institutions financières réglementées par le gouvernement du Canada respectent les mesures de protection des consommateurs prescrites par les lois et les règlements adoptés par le gouvernement fédéral. Nous veillons également à ce qu'elles respectent leurs propres codes de conduite et les engagements qu'elles ont pris envers vous comme consommateur.

Si vous aimeriez en savoir plus sur la protection des consommateurs et sur les codes de conduite de l'industrie, veuillez communiquer avec nous.

Notre façon de vous informer

L'ACFC fournit des renseignements, des conseils et des outils pour vous aider à protéger vos droits et à magasiner pour trouver les produits ou les services qui répondent à vos besoins. Vous pouvez obtenir cette information par téléphone, par correspondance, ou à travers notre site Web et nos publications.

Table des matières

À propos de *Les cartes de crédit : à vous de choisir* *1*

Vos droits et responsabilités 4

Magasiner pour une carte de crédit 5

Lorsque vous recevez votre nouvelle carte 6

Lorsque vous recevez votre relevé de compte 7

Lorsque votre contrat de carte de crédit est modifié 8

À propos de Les cartes de crédit : à vous de choisir

Les cartes de crédit : à vous de choisir explique les caractéristiques et coûts des cartes de crédit. Cette publication consiste en une « trousse » contenant ce guide et d'autres livrets, un glossaire de termes-clés utilisés et une feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit. De plus, plusieurs tableaux comparatifs vous permettent de comparer les particularités des cartes de crédit disponibles au Canada, ainsi que les frais de service reliés à certaines transactions effectuées par carte de crédit.

Dans ces livrets, vous retrouverez des références à la « trousse ». Si vous n'avez pas reçu la trousse en entier et que vous aimeriez la recevoir, veuillez communiquer avec l'ACFC pour obtenir votre copie gratuite.

Les autres documents disponibles qui font partie de la trousse ***Les cartes de crédit : à vous de choisir*** sont indiqués ci-dessous.

Comment tirer profit d'une carte de crédit : comprendre les termes et conditions de votre carte

Voulez-vous économiser de l'argent et éviter des problèmes avec votre carte de crédit? En comprenant les bénéfices et risques de votre carte, comment votre société émettrice de cartes de crédit calcule vos frais d'intérêt et comment profiter de taux d'intérêt de lancement peu élevés, vous tirerez un plus grand profit de votre carte de crédit. ***Comment tirer profit d'une carte de crédit*** vous donne ces renseignements, et bien plus.

Vos droits et responsabilités : le coût d'emprunter avec une carte de crédit

C'est bien important de connaître les droits et responsabilités impliqués dans une carte de crédit. Ceci peut vous amener à épargner du temps et de l'argent, et vous aidera à éviter les problèmes financiers. ***Vos droits et responsabilités*** vous explique ceci.

Bien gérer votre argent : comment économiser avec une carte de crédit

Aimeriez vous réduire votre taux d'intérêt, utiliser votre solde créditeur de façon judicieuse et vous assurer que vos paiements mensuels ne sont jamais en retard? ***Bien gérer votre argent*** vous indiquera comment y arriver.

En toute sécurité : comment protéger votre carte de crédit et vos antécédents en matière de crédit

Chaque individu a un dossier de crédit, mais où se trouve-t-il et est-il exact? Comment pouvez-vous vous protéger si votre carte est perdue ou volée? ***En toute sécurité*** répond à ces questions, et d'autres encore.

Les cartes de crédit avec garantie

Le tableau comparatif ***Cartes de crédit avec garantie*** comporte des renseignements utiles sur ce sujet et vous permet de comparer les différentes cartes de crédit avec garantie disponibles au Canada. Si vous avez eu de la difficulté à obtenir une carte de crédit sans garantie, le tableau comparatif ***Cartes de crédit avec garantie*** pourrait vous être utile.

Tableaux comparatifs des cartes de crédit

Les feuillets suivants comparent les caractéristiques et les coûts de plusieurs cartes de crédit émises par les sociétés de cartes de crédit au Canada :

- cartes de crédit standard (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit or (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit platine (à taux réduit et à taux régulier)

- cartes de crédit en dollars américains
- cartes de crédit pour étudiants (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit avec garantie
- cartes de crédit de commerçant
- cartes de paiement

Les deux tableaux suivants comparent les frais de service de plusieurs sociétés émettrices qui s'appliquent à certaines transactions faites par carte de crédit :

- frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express;
- frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit de commerçant.

Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit

Cette feuille de travail vous aidera à simplifier votre magasinage pour une carte de crédit. Apportez cette feuille de travail avec vous quand vous visitez la société émettrice et remplissez-la. Lorsque vous l'aurez complétée, vous aurez les renseignements dont vous avez besoin pour faire le bon choix d'une carte de crédit.

Glossaire des termes-clés utilisés dans cette trousse

Avance de fonds, délai de grâce, dépôt de garantie, taux d'intérêt annuel, taux préférentiel… vous retrouverez la définition de ces termes et d'autres encore dans le ***Glossaire des termes-clés utilisés dans cette trousse***. Plusieurs termes que vous retrouverez dans votre contrat d'adhésion de carte de crédit sont également définis dans cette section.

Vos droits et responsabilités

Les cartes de crédit sont utiles. Elles ne sont pas seulement commodes pour payer vos achats, mais elles peuvent aussi vous aider à établir de bons antécédents en matière de crédit. Cela est très important lorsque vous faites la demande d'un autre prêt, tel qu'un prêt hypothécaire ou un prêt automobile.

Cependant, si vous n'utilisez pas vos cartes de crédit de manière judicieuse, vous pouvez vous endetter au-delà de vos moyens. C'est pourquoi il vous est important de connaître les droits et responsabilités que comporte une carte de crédit et de comprendre les caractéristiques et conditions de votre carte. Cela vous aidera à économiser de l'argent et à éviter les problèmes financiers.

Ce livret vous explique vos droits et responsabilités par rapport aux cartes de crédit émises par des institutions financières réglementées par le gouvernement du Canada. Il vous aidera à comprendre ce que vous devriez considérer lorsque vous magasinez pour une carte, et il vous donnera des conseils sur l'utilisation judicieuse d'une carte de crédit. En utilisant les aide-mémoire qui s'y trouvent, vous serez en mesure d'identifier les renseignements dont vous avez besoin pour utiliser votre carte de crédit plus avantageusement.

Magasiner pour une carte de crédit

Lorsque vous magasinez pour une carte de crédit, vous pouvez vous attendre à certaines choses des sociétés émettrices. Soit dans la demande d'une carte de crédit, soit dans la publicité sur les cartes ou lorsque vous téléphonez à la société émettrice, elle doit vous communiquer :

- le taux d'intérêt annuel de la carte, qui est le taux que vous devez payer sur les soldes impayés de votre compte;
- le délai de grâce, qui est la période de temps qui s'écoule entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement; et
- tous les autres frais ou charges qui s'appliquent à l'utilisation de votre carte.

En même temps, avant de faire la demande d'une carte, c'est votre responsabilité de vous renseigner sur les caractéristiques de la carte, comme les suivantes, pour vous assurer qu'elle répond à vos besoins :

- la méthode utilisée par la société émettrice pour calculer les frais d'intérêt;
- ce que vous devez faire pour profiter du délai de grâce;
- le paiement minimal que vous devez effectuer chaque mois;
- les détails d'une offre pour un taux de lancement peu élevé (le cas échéant), y compris le(s) type(s) de transaction(s) à laquelle l'offre s'applique et le taux d'intérêt régulier de la carte à la fin de la période visée par l'offre de lancement; et
- tout programme de récompenses ou autres bénéfices que comporte la carte.

Lorsque vous recevez votre nouvelle carte

Lorsque vous recevez votre nouvelle carte, vous recevez également un contrat de carte de crédit. Ce contrat vous explique les termes et conditions de la carte. Alors il est important de le lire attentivement. Assurez-vous de bien le comprendre et gardez une copie pour vos dossiers.

Le contrat de carte de crédit doit inclure :

- le taux d'intérêt annuel de la carte;
- comment les frais d'intérêt sont calculés;
- le délai de grâce, le cas échéant;
- la fréquence de vos relevés de compte (une fois par mois, au moins);
- si vous devez payer le solde en entier lorsque vous recevez votre relevé, et le taux d'intérêt qui s'applique si vous ne le faites pas;
- le paiement minimal requis et comment il est calculé;
- votre limite de crédit initiale, sauf si la société émettrice ne l'a pas encore déterminée (le cas échéant, la société émettrice doit vous la donner avec ou avant votre premier relevé de compte);
- des renseignements à propos de tout service facultatif que vous avez accepté, tel que l'assurance-solde de crédit, et les frais pour ces services;
- tout autre charge ou frais qui pourrait s'y appliquer;
- un numéro de téléphone que vous pouvez appeler pendant les heures de bureau pour communiquer avec la société émettrice et obtenir des renseignements additionnels sur votre compte.

Finalement, le contrat doit aussi stipuler le montant maximal dont vous serez responsable si votre carte de crédit est perdue ou volée et que quelqu'un l'utilise de manière illégale. Ce montant maximal s'applique seulement jusqu'à ce que vous communiquiez avec la société émettrice pour l'aviser que la carte a été perdue ou volée. Aussitôt que vous fournissez cette information, vous n'êtes plus responsable des activités frauduleuses sur votre compte. C'est pourquoi il est important d'aviser votre société émettrice *immédiatement* si la carte a été perdue ou volée.

Lorsque vous recevez votre relevé de compte

Dans chaque relevé de compte que vous recevez de votre société émettrice, elle doit vous fournir les renseignements suivants :

- une description de chaque transaction effectuée durant la période visée par le relevé et les montants imposés, y compris les frais d'intérêt;
- la date d'inscription sur le relevé de chaque transaction;
- le montant que vous devez payer, avant ou à la date d'échéance, pour profiter du délai de grâce; et
- les sommes encourues durant le mois pour :
  - les achats;
  - les avances de fonds;
  - les paiements;
  - les frais reliés à l'intérêt; et
  - les frais non reliés à l'intérêt

Lorsque votre contrat de carte de crédit est modifié

Lorsque votre société émettrice de cartes de crédit modifie les caractéristiques ou conditions de votre carte de crédit, elle doit vous aviser de ces changements *par écrit*. Elle doit le faire au moins 30 jours *avant* que le changement entre en vigueur.

Par contre, il y a certaines modifications aux termes ou conditions de votre carte de crédit qui ne requièrent pas d'avis préalable. Pour les modifications suivantes, la société émettrice de cartes de crédit doit vous aviser dans les 30 jours *suivant* l'entrée en vigueur de ces changements :

- une modification à votre limite de crédit;
- une extension à votre délai de grâce;
- une diminution dans les frais non reliés aux taux d'intérêt;
- une modification à tout service facultatif que vous avez accepté; et
- si vous avez une carte de crédit à taux variable, un changement au taux d'intérêt qui résulte d'une variation au taux de référence.

Les renseignements et conseils fournis dans ce livret vous aideront à mieux gérer l'usage de votre carte de crédit et à prévenir les difficultés avec votre compte. Si un problème arrive, vous serez plus en mesure de le comprendre et de le faire résoudre de manière rapide et efficace en connaissant vos droits et vos responsabilités.

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) :	*1 866 461-2232*
Télécopieur (sans frais) :	*1 866 814-2224*
Site Web :	*www.acfc-fcac.gc.ca*

Adresses électroniques :

Renseignements généraux :	*info@acfc-fcac.gc.ca*
Publications :	*pub@acfc-fcac.gc.ca*

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

FC4-5/2003F
0-662-75104-3

Papier recyclé
Recycled paper

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Financial Consumer Agency of Canada

Bien gérer votre argent

Comment économiser avec une carte de crédit

Si vous voulez savoir …

- Comment économiser avec une carte de crédit à taux réduit ou une marge de crédit
- Comment économiser de l'argent en effectuant des paiements tôt entre les relevés
- Des conseils pour utiliser un solde créditeur de manière judicieuse

…ce livret vous sera utile !

Protéger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Available in English

À propos de l'ACFC

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est une agence du gouvernement du Canada. Elle a été créée pour protéger les droits des consommateurs et les informer au sujet des produits et services financiers.

Notre façon de vous protéger

Nous nous assurons que les institutions financières réglementées par le gouvernement du Canada respectent les mesures de protection des consommateurs prescrites par les lois et les règlements adoptés par le gouvernement fédéral. Nous veillons également à ce qu'elles respectent leurs propres codes de conduite et les engagements qu'elles ont pris envers vous comme consommateur.

Si vous aimeriez en savoir plus sur la protection des consommateurs et sur les codes de conduite de l'industrie, veuillez communiquer avec nous.

Notre façon de vous informer

L'ACFC fournit des renseignements, des conseils et des outils pour vous aider à protéger vos droits et à magasiner pour trouver les produits ou les services qui répondent à vos besoins. Vous pouvez obtenir cette information par téléphone, par correspondance, ou à travers notre site Web et nos publications.

Table des matières

À propos de *Les cartes de crédit : à vous de choisir* 1

Économiser avec une carte de crédit
à taux réduit ou une marge de crédit 4

Économiser en effectuant des
paiements entre les relevés 6

Effectuer vos paiements de carte de crédit 8

Quelles sont les conséquences
d'un paiement en retard? 8

Comment vous assurer que votre
paiement n'est pas en retard 9

Comment utiliser un solde créditeur
de manière judicieuse 13

Votre solde créditeur vous
rapportera-t-il des intérêts? 15

Conseils pour économiser avec
des soldes créditeurs 15

À propos de Les cartes de crédit : à vous de choisir

Les cartes de crédit : à vous de choisir explique les caractéristiques et coûts des cartes de crédit. Cette publication consiste en une « trousse » contenant ce guide et d'autres livrets, un glossaire de termes-clés utilisés et une feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit. De plus, plusieurs tableaux comparatifs vous permettent de comparer les particularités des cartes de crédit disponibles au Canada, ainsi que les frais de service reliés à certaines transactions effectuées par carte de crédit.

Dans ces livrets, vous retrouverez des références à la « trousse ». Si vous n'avez pas reçu la trousse en entier et que vous aimeriez la recevoir, veuillez communiquer avec l'ACFC pour obtenir votre copie gratuite.

Les autres documents disponibles qui font partie de la trousse ***Les cartes de crédit : à vous de choisir*** sont indiqués ci-dessous.

Comment tirer profit d'une carte de crédit : comprendre les termes et conditions de votre carte

Voulez-vous économiser de l'argent et éviter des problèmes avec votre carte de crédit? En comprenant les bénéfices et risques de votre carte, comment votre société émettrice de cartes de crédit calcule vos frais d'intérêt et comment profiter de taux d'intérêt de lancement peu élevés, vous tirerez un plus grand profit de votre carte de crédit. ***Comment tirer profit d'une carte de crédit*** vous donne ces renseignements, et bien plus.

Vos droits et responsabilités : le coût d'emprunter avec une carte de crédit

C'est bien important de connaître les droits et responsabilités impliqués dans une carte de crédit. Ceci peut vous amener à épargner du temps et de l'argent, et vous aidera à éviter les problèmes financiers. ***Vos droits et responsabilités*** vous explique ceci.

Bien gérer votre argent : comment économiser avec une carte de crédit

Aimeriez vous réduire votre taux d'intérêt, utiliser votre solde créditeur de façon judicieuse et vous assurer que vos paiements mensuels ne sont jamais en retard? ***Bien gérer votre argent*** vous indiquera comment y arriver.

En toute sécurité : comment protéger votre carte de crédit et vos antécédents en matière de crédit

Chaque individu a un dossier de crédit, mais où se trouve-t-il et est-il exact? Comment pouvez-vous vous protéger si votre carte est perdue ou volée? ***En toute sécurité*** répond à ces questions, et d'autres encore.

Les cartes de crédit avec garantie

Le tableau comparatif ***Cartes de crédit avec garantie*** comporte des renseignements utiles sur ce sujet et vous permet de comparer les différentes cartes de crédit avec garantie disponibles au Canada. Si vous avez eu de la difficulté à obtenir une carte de crédit sans garantie, le tableau comparatif ***Cartes de crédit avec garantie*** pourrait vous être utile.

Tableaux comparatifs des cartes de crédit

Les feuillets suivants comparent les caractéristiques et les coûts de plusieurs cartes de crédit émises par les sociétés de cartes de crédit au Canada :

- cartes de crédit standard (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit or (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit platine (à taux réduit et à taux régulier)

- cartes de crédit en dollars américains
- cartes de crédit pour étudiants (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit avec garantie
- cartes de crédit de commerçant
- cartes de paiement

Les deux tableaux suivants comparent les frais de service de plusieurs sociétés émettrices qui s'appliquent à certaines transactions faites par carte de crédit :

- frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express;
- frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit de commerçant.

Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit

Cette feuille de travail vous aidera à simplifier votre magasinage pour une carte de crédit. Apportez cette feuille de travail avec vous quand vous visitez la société émettrice et remplissez-la. Lorsque vous l'aurez complétée, vous aurez les renseignements dont vous avez besoin pour faire le bon choix d'une carte de crédit.

Glossaire des termes-clés utilisés dans cette trousse

Avance de fonds, délai de grâce, dépôt de garantie, taux d'intérêt annuel, taux préférentiel... vous retrouverez la définition de ces termes et d'autres encore dans le ***Glossaire des termes-clés utilisés dans cette trousse***. Plusieurs termes que vous retrouverez dans votre contrat d'adhésion de carte de crédit sont également définis dans cette section.

Économiser avec une carte de crédit à taux réduit ou une marge de crédit

La meilleure façon d'éviter des frais d'intérêt sur votre carte de crédit est d'effectuer un paiement chaque mois pour la totalité de votre solde. Si ce n'est pas possible, vous bénéficieriez peut-être d'une forme de crédit avec un taux d'intérêt inférieur.

- Une des solutions est de vous procurer une carte de crédit à taux réduit. Ces cartes ont habituellement des frais annuels, mais ils pourraient vous être utiles grâce à leur taux d'intérêt d'environ 12 pour cent. Les autres types de cartes de crédit ont un taux d'intérêt annuel variant de 16 à 28.8 pour cent. Certaines sociétés émettrices de cartes de crédit peuvent vous offrir le taux d'intérêt réduit sans changer votre carte de crédit.

- Ou, vous pourriez garder votre carte de crédit à taux régulier (elle a peut-être des caractéristiques supplémentaires intéressantes) et obtenir une marge de crédit. Une marge de crédit a un taux d'intérêt annuel d'environ 9 pour cent, ce qui est encore plus bas qu'une carte de crédit à taux réduit. Pour bénéficier du taux réduit, utilisez votre marge de crédit à chaque mois pour payer votre solde de carte de crédit intégralement. Vous profiterez également de la période sans intérêt sur les nouveaux achats si vous payez avant la date d'échéance indiquée sur votre relevé.

Le tableau suivant indique combien vous pourriez épargner en utilisant une carte de crédit à taux réduit ou une marge de crédit, au lieu d'une carte de crédit avec un taux d'intérêt annuel plus élevé.

	Carte de crédit à taux régulier	Carte de crédit à taux réduit	Marge de crédit
Solde mensuel moyen	2 500 $	2 500 $	2 500 $
Taux d'intérêt annuel[1]	x 18 %	x 12 %	x 8,75 %
Frais d'intérêt annuels	= 450 $	= 300 $	= 218,75 $
Frais annuels[1]	+ 0 $	+ 20 $	+ 0 $
Coût annuel total	**= 450 $**	**= 320 $**	**= 218,75 $**
Montant total annuel épargné[2]	–	**130 $**	**231,25 $**

[1] D'après la moyenne des six grandes banques, caisses et coopératives de crédit figurant dans cette trousse pour les cartes à taux réduit et à taux régulier. Pour les marges de crédit, le taux d'intérêt est une approximation de la moyenne de l'industrie en date de novembre 2003 et varie selon l'institution et selon votre cote de crédit.

[2] Cet exemple part du principe que vous reportez un solde constant de 2 500 $ et que vous versez les paiements minimums dans le délai prescrit. Dans le cas contraire, votre taux d'intérêt pourrait augmenter ou encore d'autres frais pourraient faire augmenter votre coût global. Si vous comparez les cartes à taux réduit aux cartes de commerçant pour un solde impayé identique, vous pouvez épargner davantage.

Économiser en effectuant des paiements entre les relevés

Si vous ne pouvez pas effectuer un paiement pour la totalité de votre solde de carte de crédit, vous pourriez quand même économiser de l'argent en effectuant un paiement aussitôt que possible *avant* la date d'échéance indiquée sur votre relevé. Cela réduira votre solde quotidien plus tôt. Alors les frais d'intérêt qui vous seront imposés le mois suivant seront basés sur un solde impayé inférieur. L'exemple suivant démontre comment vous pouvez réduire vos frais d'intérêt ainsi.

Exemple : Économiser en effectuant des paiements tôt entre les relevés

Le solde de carte de crédit de M^me^ Tremblay est de 3 000 $ en date du 20 janvier, et la date d'échéance indiquée sur son relevé est le 19 février. Sa carte a un taux d'intérêt annuel de 18,5 pour cent. Le taux d'intérêt quotidien est donc de 0,05068 pour cent, ce qui apparaît dans les calculs suivants. (Le taux d'intérêt quotidien est le taux d'intérêt annuel, divisé par le nombre de jours dans une année.)

M^me^ Tremblay sait qu'elle ne pourra pas payer son solde intégralement, mais elle a 2 000 $ qu'elle peut utiliser pour effectuer un paiement partiel. Au lieu d'attendre le 19 février pour effectuer son paiement, elle le fait plus tôt, le 20 janvier. Cela lui permet d'économiser approximativement 12,00 $ en frais d'intérêt sur son relevé du mois de février, comme le démontre le tableau suivant.

	Aucun règlement hâtif *(avec la méthode du solde quotidien moyen)*	**Paiement hâtif de 2 000 $** *(avec la méthode du solde quotidien moyen)*
Du 1er au 4 janvier – aucune transaction	0 $ pour 4 jours	0 $ pour 4 jours
Du 5 au 19 janvier	0 $ + achat d'une valeur de 3 000 $ le 5 janvier = 3 000 $ pour 27 jours	0 + achat d'une valeur de 3 000 $ le 5 janvier = 3 000 $ pour 15 jours
Du 20 au 31 janvier		3 000 $ – paiement de 2 000 $ le 20 janvier = 1 000 $ pour 12 jours
Calcul du solde quotidien moyen	(0 $ x 4 jours) + (3 000 $ x 27 jours) / cycle de facturation de 31 jours = solde quotidien moyen de **2 612,90 $**	(0 $ x 4 jours) + (3 000 $ x 15 jours) + (1 000 $ x 12 jours) / cycle de facturation de 31 jours = solde quotidien moyen de **1 838,71 $**
Total des frais exigés	Solde quotidien moyen x taux quotidien en pourcentage x nombre de jours du cycle de facturation 2 612,90 $ x 0,05068 % x 31 jours = **41,05 $**	Solde quotidien moyen x taux quotidien en pourcentage x nombre de jours du cycle de facturation = 1 838,71 $ x 0,05068 % x 31 jours = **28,89 $**
Total des frais d'intérêt épargnés	0 $	**12,16 $**

Malgré le fait que ses économies de 12,16 $ ne semblent pas énormes, Mme Tremblay a effectivement diminué ses frais d'intérêt du mois de février de *29,6 pour cent*. Sur une plus longue période, réduire vos frais d'intérêt de cette façon pourrait vous épargner beaucoup d'argent, surtout si vous reportez un gros solde chaque mois.

Effectuer vos paiements de carte de crédit

C'est très important d'effectuer vos paiements de carte de crédit à temps. Si vous ne le faites pas, vous vous ferez imposer des frais d'intérêt supplémentaires. De plus, vous vous exposerez à des pénalités telles qu'une hausse du taux d'intérêt annuel de votre carte. Votre société émettrice pourrait également annuler votre carte.

Quelles sont les conséquences d'un paiement en retard?

Si vous n'effectuez pas votre paiement de carte de crédit par la date indiquée sur votre relevé de compte, vous devrez payer des frais d'intérêt calculés sur le montant total de votre solde, jusqu'à ce que vous l'ayez payé intégralement. Cela pourrait aussi nuire à vos antécédents en matière de crédit.

De plus, si votre émetteur de cartes de crédit utilise la « méthode 2 » pour calculer la période sans intérêt, vous perdrez automatiquement l'avantage de la période sans intérêt pour tous les nouveaux achats qui figureront sur votre prochain relevé. Autrement dit, le mois prochain, vous paierez des intérêts sur tous les nouveaux achats que vous aurez effectués, même si vous réglez votre solde au complet par la date d'échéance. Pour une explication de la méthode 2, consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse.

Comment vous assurer que votre paiement n'est pas en retard

Puisqu'il est tellement important d'effectuer vos paiements mensuels par la date d'échéance, c'est une bonne idée d'être au courant du temps de traitement requis. Par exemple, si vous effectuez un paiement pendant la fin de semaine ou un jour férié, il ne sera traité que le premier jour ouvrable qui suit cette fin de semaine ou ce jour férié. Si vous connaissez ces délais, vous aurez une meilleure chance d'assurer que votre paiement se rende à temps.

Pour savoir combien de temps il faut compter pour le traitement de votre paiement, voir les modes de paiement suivants. Étant donné que ces exemples décrivent le temps que prend *généralement* le traitement des factures, demandez à votre société émettrice de cartes de crédit s'il applique le même temps de traitement.

Option 1 : Envoi d'un chèque par courrier régulier

Comptez entre quatre et cinq jours ouvrables (du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés) avant que votre paiement parvienne à l'émetteur de cartes de crédit. Habituellement, l'émetteur de cartes de crédit dépose les chèques le jour où il les reçoit (sauf si ce n'est pas un jour ouvrable) et il considère que vous avez payé votre facture ce jour-là (à moins qu'il ne s'agisse d'un chèque postdaté).

Conseils

- Certains émetteurs de cartes de crédit acceptent les chèques postdatés. Si c'est le cas, envoyez votre paiement dès que vous recevez votre facture de carte de crédit.
- Si vous n'utilisez pas un chèque postdaté, envoyez votre paiement bien avant la date d'échéance inscrite sur votre facture.
- Veillez à avoir suffisamment de fonds dans votre compte pour couvrir le chèque, afin d'éviter qu'il vous soit retourné comme chèque sans provision (CSP). Sinon, vous devrez payer des frais d'intérêt sur le montant dû, jusqu'à ce que vous l'ayez payé intégralement. Il se pourrait aussi que l'émetteur de cartes de crédit et votre institution financière vous imposent des frais pour un chèque sans provision.

Option 2 : Au guichet d'une institution financière

Si vous payez en **espèces, en retirant de l'argent** de votre compte, ou par **chèque,** le préposé appose le timbre dateur sur votre facture et le talon (la partie détachable de la facture) et considère que vous avez effectué votre paiement à **la date indiquée**. Les paiements effectués pendant les heures d'ouverture prolongées (durant les fins de semaine ou après 15 h) sont considérés comme ayant été **effectués le jour ouvrable suivant**.

Conseils

- Avant de vous rendre au guichet d'une institution, assurez-vous de connaître les institutions financières qui accepteront le règlement de votre facture. Renseignez-vous auprès de votre émetteur de cartes de crédit ou vérifiez votre relevé de compte.
- Si vous payez par chèque, veillez à avoir suffisamment de fonds dans votre compte pour couvrir le chèque, afin d'éviter qu'il vous soit retourné comme chèque sans provision (CSP). Sinon, vous devrez payer des frais d'intérêt sur le montant dû, jusqu'à ce que vous l'ayez payé intégralement. Il se pourrait aussi que l'émetteur de cartes de crédit et votre institution financière vous imposent des frais pour un chèque sans provision.

Option 3 : À un guichet automatique bancaire (GAB)

Si vous **n'avez pas à déposer le talon** (vos paiements de factures apparaissent automatiquement sur l'écran) on considère que vous avez effectué votre paiement **ce jour-là**, à condition que vous l'ayez fait avant 15 h. Si vous **payez après les heures normales de bureau** (pendant la fin de semaine ou un jour férié, ou après 15 h), le paiement de votre facture **sera considéré comme ayant été effectué le jour ouvrable suivant.**

Si vous **déposez le talon** dans une enveloppe, votre paiement sera considéré comme ayant été effectué **le jour ouvrable suivant**, car le personnel de la succursale doit avoir le temps de vider les GAB et de vérifier le contenu des enveloppes.

Option 4 : Par téléphone ou Internet

Si vous effectuez un paiement pendant les heures ouvrables (avant 15 h), **on considère que vous avez effectué votre paiement à cette date.** Si vous **payez après les heures de bureau** (pendant la fin de semaine ou un jour férié, ou après 15 h), votre paiement **sera considéré comme ayant été effectué le jour ouvrable suivant.**

Option 5 : Accord de paiements préautorisés

Pour payer vos factures de carte de crédit de cette façon, vous devez signer un **accord de paiements préautorisés**, qui autorise l'émetteur de cartes de crédit à retirer des fonds de votre compte bancaire. L'accord précise les conditions des retraits de votre compte et, entre autres, il indique :

- le montant qui doit être retiré chaque mois, la mesure dans laquelle il s'agit d'un montant fixe ou d'un montant qui varie selon le solde de votre compte de carte de crédit (par exemple, le solde total dû ou simplement le paiement minimal requis);
- la date à laquelle le montant sera retiré de votre compte.

Le paiement de vos factures **sera effectué à la date d'échéance** qui figure sur votre relevé, car l'émetteur de cartes de crédit retirera les fonds de votre compte bancaire ce jour-là.

Conseils

- Surveillez vos paiements pour vous assurer que vous avez suffisamment de fonds dans votre compte pour couvrir tous les retraits. Si un paiement préautorisé est retourné pour chèque sans provision (CSP), vous devrez payer des frais d'intérêt sur le montant dû, jusqu'à ce que vous l'ayez payé intégralement. Il se pourrait également que l'émetteur de cartes de crédit et votre institution financière vous imposent des frais pour un chèque sans provision.
- Si vous décidez d'annuler l'accord de paiements préautorisés, vous devez le faire savoir par écrit et envoyer votre avis à l'émetteur de cartes de crédit, en conservant une copie pour vos dossiers.

Comment utiliser un solde créditeur de manière judicieuse

Si vous effectuez un paiement qui est supérieur à votre solde, vous aurez un solde créditeur dans votre compte de carte de crédit. Ceci peut arriver dans les situations suivantes :

- Vous n'étiez pas certain du montant à payer (par exemple, si vous aviez perdu votre relevé de compte ou si vous étiez en vacances lorsque votre relevé est arrivé par la poste) et conséquemment, vous avez payé un montant supérieur pour vous assurer de couvrir le solde au complet, ou
- Vous avez retourné un item acheté chez un marchand après la date du relevé, et vous n'avez pas utilisé l'argent remboursé pour effectuer d'autres achats.

Certaines sociétés émettrices de cartes de crédit vous enverront un chèque si le compte de votre carte de crédit enregistre un solde créditeur pendant un certain temps. D'autres vous offriront ce service seulement sur demande, moyennant des frais.

Si vous ne recevez pas de chèque, il serait sage d'utiliser ce solde créditeur en effectuant seulement des achats essentiels sur votre carte de crédit, tel que l'épicerie ou l'essence.

Ou, vous pourriez effectuer un retrait à un guichet automatique bancaire (GAB). Cependant, cela pourrait vous coûter plus cher que vous ne le pensez, car votre transaction sera considérée comme une avance de fonds, et vous aurez possiblement à débourser les frais suivants :

- des frais de transaction pouvant représenter jusqu'à 4 pour cent du montant de l'avance. Ces frais varient selon la société émettrice de cartes de crédit (pour plus de détails, consultez les tableaux comparatifs ***Frais de service***, figurant dans cette trousse);
- des frais d'intérêt sur l'avance de fonds, à compter de la date à laquelle vous effectuez le retrait jusqu'à ce que vous ayez remboursé le plein montant.

L'exemple suivant explique ce principe.

Exemple : annuler un solde créditeur en prélevant une avance de fonds

Date du relevé	Détails
30 avril	Le relevé de carte de crédit du mois d'avril de Nathalie indique un solde créditeur de 500 $.
5 mai	Nathalie décide de retirer les 500 $ à un GAB.
31 mai	Le relevé du mois de mai de Nathalie indique les frais suivants : Avance de fonds de 500 $ (5 mai) + 5,00 $ de frais d'avance de fonds + 6,59 $[1] de frais d'intérêt sur l'avance de fonds de 500 $ – crédit de 500 $ (solde créditeur) **= 11,59 $** **Natalie doit maintenant 11,59 $,** car elle a prélevé une avance de fonds du solde créditeur de son compte.

[1] Taux d'intérêt annuel de 18,5 %, calculé sur 26 jours (du 5 au 31 mai)

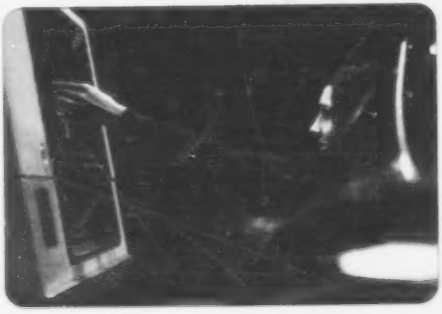

Votre solde créditeur vous rapportera-t-il des intérêts?

Habituellement, un solde créditeur ne rapporte pas d'intérêts. De plus, si vous gardez un solde créditeur dans votre compte pendant une période prolongée, vous pourriez devoir payer des frais pour « compte inactif ». Pour plus de détails, consultez les tableaux comparatifs ***Frais de service***, figurant dans cette trousse.

Conseils pour économiser avec des soldes créditeurs

- Soyez au courant des frais qui s'appliquent à votre carte de crédit – en particulier ceux qui s'appliquent aux avances de fonds et aux comptes inactifs. Lisez attentivement votre contrat de carte de crédit, ou consultez les tableaux comparatifs ***Frais de service***, figurant dans cette trousse.
- Au lieu d'effectuer une avance de fonds pour annuler le solde créditeur de votre compte, utilisez le solde pour effectuer des achats essentiels, tel que l'épicerie ou l'essence.

Notes

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca

Adresses électroniques :
Renseignements généraux : info@acfc-fcac.gc.ca
Publications : pub@acfc-fcac.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

FC4-3/2003F
0-662-75098-5

Papier recyclé
Recycled paper

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Financial Consumer Agency of Canada

En toute sécurité

Comment protéger votre carte de crédit et vos antécédents en matière de crédit

Si vous voulez savoir ...

- Comment comprendre vos antécédents en matière de crédit
- Comment faire corriger des erreurs sur votre dossier de crédit
- Comment vous protéger contre des transactions non autorisées sur votre carte de crédit
- Quoi faire si vous trouvez des transactions non autorisées sur votre relevé de compte

... ce livret vous sera utile!

Protéger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Available in English

À propos de l'ACFC

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est une agence du gouvernement du Canada. Elle a été créée pour protéger les droits des consommateurs et les informer au sujet des produits et services financiers.

Notre façon de vous protéger

Nous nous assurons que les institutions financières réglementées par le gouvernement du Canada respectent les mesures de protection des consommateurs prescrites par les lois et les règlements adoptés par le gouvernement fédéral. Nous veillons également à ce qu'elles respectent leurs propres codes de conduite et les engagements qu'elles ont pris envers vous comme consommateur.

Si vous aimeriez en savoir plus sur la protection des consommateurs et sur les codes de conduite de l'industrie, veuillez communiquer avec nous.

Notre façon de vous informer

L'ACFC fournit des renseignements, des conseils et des outils pour vous aider à protéger vos droits et à magasiner pour trouver les produits ou les services qui répondent à vos besoins. Vous pouvez obtenir cette information par téléphone, par correspondance, ou à travers notre site Web et nos publications.

Table des matières

À propos de *Les cartes de crédit : à vous de choisir* 1

Comprendre vos antécédents en matière de crédit 4

Vérifier votre dossier de crédit 5

Faire corriger une erreur sur votre dossier de crédit 6

Bâtir des antécédents en matière
de crédit avec une carte de crédit 7

Comment bâtir et maintenir de bons
antécédents en matière de crédit 8

Comment vous protéger contre des
transactions non autorisées 9

Quoi faire si vous trouvez des transactions
non autorisées sur votre relevé de compte 10

À propos de Les cartes de crédit : à vous de choisir

Les cartes de crédit : à vous de choisir explique les caractéristiques et coûts des cartes de crédit. Cette publication consiste en une « trousse » contenant ce guide et d'autres livrets, un glossaire de termes-clés utilisés et une feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit. De plus, plusieurs tableaux comparatifs vous permettent de comparer les particularités des cartes de crédit disponibles au Canada, ainsi que les frais de service reliés à certaines transactions effectuées par carte de crédit.

Dans ces livrets, vous retrouverez des références à la « trousse ». Si vous n'avez pas reçu la trousse en entier et que vous aimeriez la recevoir, veuillez communiquer avec l'ACFC pour obtenir votre copie gratuite.

Les autres documents disponibles qui font partie de la trousse ***Les cartes de crédit : à vous de choisir*** sont indiqués ci-dessous.

Comment tirer profit d'une carte de crédit : comprendre les termes et conditions de votre carte

Voulez-vous économiser de l'argent et éviter des problèmes avec votre carte de crédit? En comprenant les bénéfices et risques de votre carte, comment votre société émettrice de cartes de crédit calcule vos frais d'intérêt et comment profiter de taux d'intérêt de lancement peu élevés, vous tirerez un plus grand profit de votre carte de crédit. ***Comment tirer profit d'une carte de crédit*** vous donne ces renseignements, et bien plus.

Vos droits et responsabilités : le coût d'emprunter avec une carte de crédit

C'est bien important de connaître les droits et responsabilités impliqués dans une carte de crédit. Ceci peut vous amener à épargner du temps et de l'argent, et vous aidera à éviter les problèmes financiers. ***Vos droits et responsabilités*** vous explique ceci.

Bien gérer votre argent : comment économiser avec une carte de crédit

Aimeriez vous réduire votre taux d'intérêt, utiliser votre solde créditeur de façon judicieuse et vous assurer que vos paiements mensuels ne sont jamais en retard? ***Bien gérer votre argent*** vous indiquera comment y arriver.

En toute sécurité : comment protéger votre carte de crédit et vos antécédents en matière de crédit

Chaque individu a un dossier de crédit, mais où se trouve-t-il et est-il exact? Comment pouvez-vous vous protéger si votre carte est perdue ou volée? ***En toute sécurité*** répond à ces questions, et d'autres encore.

Les cartes de crédit avec garantie

Le tableau comparatif ***Cartes de crédit avec garantie*** comporte des renseignements utiles sur ce sujet et vous permet de comparer les différentes cartes de crédit avec garantie disponibles au Canada. Si vous avez eu de la difficulté à obtenir une carte de crédit sans garantie, le tableau comparatif ***Cartes de crédit avec garantie*** pourrait vous être utile.

Tableaux comparatifs des cartes de crédit

Les feuillets suivants comparent les caractéristiques et les coûts de plusieurs cartes de crédit émises par les sociétés de cartes de crédit au Canada :

- cartes de crédit standard (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit or (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit platine (à taux réduit et à taux régulier)

- cartes de crédit en dollars américains
- cartes de crédit pour étudiants (à taux réduit et à taux régulier)
- cartes de crédit avec garantie
- cartes de crédit de commerçant
- cartes de paiement

Les deux tableaux suivants comparent les frais de service de plusieurs sociétés émettrices qui s'appliquent à certaines transactions faites par carte de crédit :

- frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express;
- frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit de commerçant.

Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit

Cette feuille de travail vous aidera à simplifier votre magasinage pour une carte de crédit. Apportez cette feuille de travail avec vous quand vous visitez la société émettrice et remplissez-la. Lorsque vous l'aurez complétée, vous aurez les renseignements dont vous avez besoin pour faire le bon choix d'une carte de crédit.

Glossaire des termes-clés utilisés dans cette trousse

Avance de fonds, délai de grâce, dépôt de garantie, taux d'intérêt annuel, taux préférentiel… vous retrouverez la définition de ces termes et d'autres encore dans le ***Glossaire des termes-clés utilisés dans cette trousse***. Plusieurs termes que vous retrouverez dans votre contrat d'adhésion de carte de crédit sont également définis dans cette section.

Comprendre vos antécédents en matière de crédit

Si vous avez déjà obtenu un prêt personnel, un prêt hypothécaire ou une carte de crédit, vous avez des antécédents en matière de crédit. Au Canada, vos antécédents en matière de crédit, y compris ceux de milliers d'autres individus, figurent dans des dossiers qui sont gérés par trois agences principales d'évaluation du crédit : Équifax, TransUnion et Bureaux de Crédit du Nord Inc. Votre dossier de crédit sera géré par au moins une de ces agences.

Lorsque vous utilisez le crédit que vous avez obtenu par l'entremise de banques, de sociétés émettrices de cartes de crédit et d'autres organismes, ils communiquent avec les agences d'évaluation du crédit pour leur indiquer votre historique en paiement de factures. Ces renseignements s'intègrent à votre dossier de crédit. Votre dossier de crédit brosse un tableau de votre situation financière, actuelle et passée. En bref, il indique :

- votre (vos) lieu(x) de résidence récent(s);
- vos antécédents professionnels;
- vos dettes courantes;
- si vous payez vos factures à temps;
- si une institution financière a refusé de vous accorder un prêt dans le passé; et
- vos antécédents en matière de faillite, le cas échéant.

Lorsque vous signez un document (par exemple un bail ou une demande de carte de crédit), vous autorisez la société à vérifier vos antécédents en matière de crédit.

Vérifier votre dossier de crédit

Vous devriez demander une copie de votre dossier de crédit au moins une fois par an et le vérifier pour vous assurer qu'il est exact. Les agences d'évaluation du crédit fournissent généralement des copies gratuitement, pourvu que vous leur demandiez de vous l'envoyer par la poste. Il y a généralement des frais modiques pour accéder à votre dossier de crédit par Internet.

Pour faire la demande d'une copie de votre dossier de crédit, communiquez avec Équifax, TransUnion et Bureaux de Crédit du Nord Inc. :

Équifax Canada
www.equifax.ca
Tél. (sans frais) : 1 800 465-7166

TransUnion Canada
www.tuc.ca
Tél. (sans frais) : 1 866 525-0262
ou au Québec (sans frais): 1 877 713-3393

Bureaux du Crédit du Nord Inc.
www.creditbureau.ca
Télécopieur (sans frais) : 1 800 646-5876

Faire corriger une erreur sur votre dossier de crédit

Si vous pensez qu'il y a des renseignements inexacts figurant dans votre dossier de crédit, vous pouvez vous adresser directement à l'agence d'évaluation du crédit. Toutefois, avant de faire la correction sur votre dossier de crédit, l'agence devra communiquer avec la société qui lui a fourni les renseignements pour confirmer si une erreur a été commise.

Les agences d'évaluation du crédit sont assujetties aux lois provinciales. Dans la plupart des provinces, les agences d'évaluation du crédit doivent résoudre les différends dans un délai de 30 jours. En d'autres termes, une fois que l'agence d'évaluation du crédit a communiqué avec la société qui lui a fourni l'information et, si elle confirme l'erreur, l'agence dispose de 30 jours pour apporter une correction au dossier de crédit. Si l'agence confirme que l'information est exacte, mais que vous n'êtes pas d'accord avec elle, vous pouvez soumettre une brève déclaration pour expliquer votre position, et elle sera ajoutée à votre dossier de crédit.

Pour éviter que les corrections à votre dossier de crédit prennent trop de temps, vous pouvez communiquer avec l'organisme qui a fourni l'information erronée (par exemple, votre institution financière ou votre société émettrice de cartes de crédit) et lui demander de corriger l'erreur à l'agence d'évaluation du crédit. Si votre institution financière refuse de le faire, vous pouvez vous renseigner sur sa procédure de traitement des plaintes. La loi oblige les institutions financières réglementées par le gouvernement du Canada à se doter d'une telle procédure. C'est un mécanisme conçu pour résoudre les différends qui opposent les consommateurs et leurs institutions financières. Pour obtenir des renseignements sur la procédure de traitement des plaintes de votre institution financière, adressez-vous à l'ACFC par téléphone sans frais au 1 866 461-2232, ou communiquez directement avec votre succursale.

Bâtir des antécédents en matière de crédit avec une carte de crédit

Lorsque vous faites une demande de carte de crédit, la société émettrice vérifiera vos antécédents en matière de crédit avec une ou plusieurs agences d'évaluation du crédit. Elle le fera dans le but d'établir si vous rembourserez l'argent emprunté au moyen de votre carte.

Lorsque votre demande de carte de crédit aura été approuvée et que vous commencerez à l'utiliser, la société émettrice fera état de vos transactions à l'agence d'évaluation du crédit. Par exemple, elle lui indiquera votre solde impayé et lui indiquera si vous effectuez les paiements mensuels requis à temps. C'est ainsi que vous établissez vos antécédents en matière de crédit et que vous obtenez une cote de solvabilité.

De bons antécédents en matière de crédit, c'est essentiel! Dans le cas contraire, on peut refuser de vous accorder un prêt (par exemple, un prêt hypothécaire, un prêt automobile ou autre prêt personnel). Si, toutefois, on vous accorde un prêt, vous pourriez être appelé à payer un taux d'intérêt plus élevé pour ce prêt. De mauvais antécédents en matière de crédit peuvent vous nuire dans d'autres façons. Par exemple, un propriétaire d'immeuble pourrait accéder à votre dossier de crédit, et de mauvais antécédents pourraient vous empêcher de conclure un contrat de location pour un appartement.

Comment bâtir et maintenir de bons antécédents en matière de crédit

Vous pouvez vous y prendre de nombreuses façons pour établir et maintenir de bons antécédents en matière de crédit. Voici les choses les plus importantes à faire et à ne pas faire.

À faire

- Essayez de toujours payer vos factures à temps.
- Faites au moins le paiement minimal requis indiqué sur votre relevé de compte.
- Communiquez avec vos créanciers si vous avez du mal à effectuer vos paiements.
- Assurez-vous que vos relevés mensuels ne contiennent pas d'erreurs.
- Vérifiez vos relevés mensuels ou autre correspondance reçue de votre société émettrice de cartes de crédit – de cette façon, vous serez toujours au courant d'augmentations de frais ou de changements dans les règlements.
- Faites la demande d'une copie de votre dossier de crédit aux agences d'évaluation du crédit au moins une fois par an, pour vous assurer qu'il ne contient aucune erreur.
- Assurez-vous de traiter avec des sociétés que vous connaissez et dans lesquelles vous avez confiance.

À ne pas faire

- N'acceptez ou n'utilisez pas une forme de crédit que vous ne comprenez pas parfaitement et dont vous ne saisissez pas toutes les conditions. Cette démarche vous évitera des malentendus avec la société émettrice.
- N'attendez pas pour signaler des transactions non autorisées inscrites sur votre relevé. Communiquez avec la société qui vous a fourni la carte de crédit immédiatement.
- Ne dépassez pas votre limite de crédit.

Comment vous protéger contre des transactions non autorisées

Si votre carte de crédit ou votre numéro de compte est utilisé de manière frauduleuse, vous pourriez être incommodé et subir une perte financière. Voici quelques façons de vous protéger :

- Dès que vous recevez une nouvelle carte de crédit, signez-la au verso. Annulez et détruisez les cartes que vous n'utilisez plus.
- Assurez-vous que vos relevés mensuels ne contiennent que les transactions que vous avez effectuées au cours du mois. Signalez immédiatement toute transaction non autorisée à la société qui vous a fourni votre carte de crédit.
- Ne donnez aucun renseignement personnel ni le numéro de votre carte de crédit au téléphone ou sur Internet à moins que vous ne soyez sûr de traiter avec une société que vous connaissez et dans laquelle vous avez confiance.
- Conservez en lieu sûr vos renseignements importants. Ceci comprend votre date de naissance, votre numéro d'assurance sociale (NAS) ou d'autres renseignements personnels sur votre identité.
- Demandez une copie de votre dossier de crédit une fois par an, pour vous assurer qu'il contient des renseignements exacts.
- Ne gardez pas votre numéro d'identification personnel (NIP) avec votre carte de crédit et ne le donnez jamais à personne.

Quoi faire si vous trouvez des transactions non autorisées sur votre relevé de compte

Si vous trouvez des transactions non autorisées sur votre relevé de compte de carte de crédit, suivez les étapes indiquées ci-dessous pour déterminer si vous pouvez être remboursé :

1. **Communiquez avec la société émettrice de votre carte de crédit immédiatement**, pour lui signaler les transactions non autorisées. Informez également la police de votre communauté.

2. **Vérifiez votre contrat de carte de crédit**. D'après la loi, votre contrat doit contenir une disposition concernant votre responsabilité maximale (habituellement 50 $) en cas de carte perdue ou volée, ou en cas d'utilisation non autorisée du numéro de votre compte de carte de crédit.

3. **Renseignez-vous pour savoir si la société émettrice de votre carte de crédit offre une « responsabilité zéro » à l'égard des transactions non autorisées**. Les titulaires de cartes Visa, MasterCard et American Express bénéficient d'une protection au-delà de la responsabilité maximale précisée dans leur contrat de carte de crédit. Cette protection est assurée par un engagement public que Visa, MasterCard et American Express appellent la « politique de la responsabilité zéro ». Au cas où vous perdez votre carte de crédit, si on vous la vole ou si quelqu'un utilise le numéro de votre carte pour effectuer des transactions que vous n'avez pas autorisées, vous obtiendrez habituellement un remboursement.

La politique s'applique aux transactions effectuées sur Internet, par téléphone ou chez les commerçants. Cependant, elle pourrait exclure les transactions effectuées au moyen du numéro d'identification personnel (NIP) – par exemple, une avance de fonds faite sur votre carte à un guichet automatique bancaire (GAB). Elle pourrait également exclure les transactions faites par chèque de commodité ou au moyen des cartes de crédit corporatives.

Renseignez-vous auprès de vos sociétés émettrices pour savoir si elles ont une politique à cet effet et comment cette politique peut vous protéger. Notez que ces politiques ne figurent pas dans les contrats de carte de crédit, car il s'agit d'engagements publics et non de prescriptions légales.

En guise de conclusion, des bons antécédents en matière de crédit sont essentiels pour de nombreuses choses – par exemple, l'achat d'une voiture, d'une maison ou d'un voyage quelconque. En suivant les conseils de base fournis dans ce livret, vous serez plus en mesure d'avoir accès au crédit lorsque vous en aurez besoin.

Notes

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) :	*1 866 461-2232*
Télécopieur (sans frais) :	*1 866 814-2224*
Site Web :	*www.acfc-fcac.gc.ca*

Adresses électroniques :

Renseignements généraux :	*info@acfc-fcac.gc.ca*
Publications :	*pub@acfc-fcac.gc.ca*

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

FC4-4/2003F
0-662-75101-9

Papier recyclé
Recycled paper

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Cartes de crédit avec garantie

Une carte de crédit avec garantie pourrait vous être utile si :

- Vous devez établir des antécédents en matière de crédit ou vous désirez remédier à une mauvaise cote de solvabilité
- Vous éprouvez des difficultés à obtenir un autre type de carte de crédit

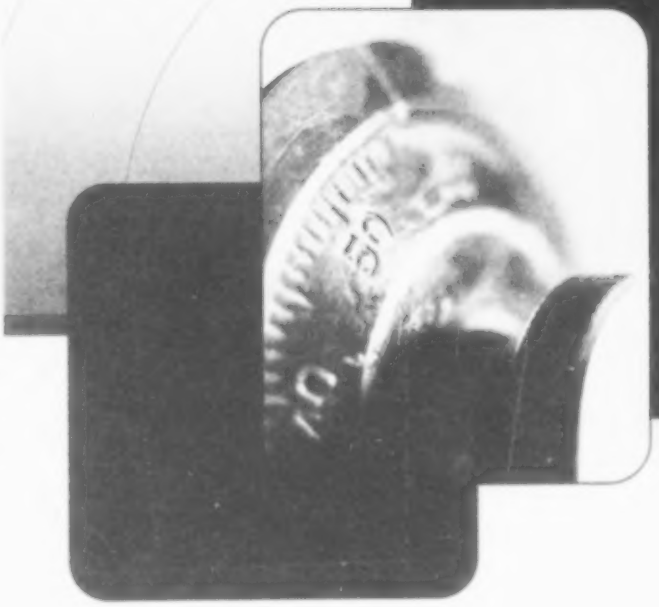

Protéger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Comment fonctionnent les cartes de crédit avec garantie

La plupart des cartes de crédit accordées aux consommateurs sont considérées comme des cartes de crédit sans garantie. Autrement dit, un consommateur n'est pas tenu de faire un dépôt de garantie pour obtenir la carte. Dans les cartes de crédit sans garantie, on compte les cartes standard, or et platine (à taux réduit et à taux régulier), les cartes de crédit de commerçant et les cartes de paiement.

Toutefois, une carte avec garantie pourrait répondre à vos besoins si vous éprouvez des difficultés à obtenir une carte sans garantie pour les raisons suivantes :

- vous n'avez aucun antécédent en matière de crédit;
- vous avez déjà eu des problèmes de crédit dans le passé et vous voulez rétablir vos antécédents en matière de crédit;
- vous avez récemment fait faillite; ou
- vous venez d'arriver au Canada.

Exigences à satisfaire pour obtenir une carte de crédit avec garantie

Pour obtenir une carte de crédit avec garantie, vous devez effectuer un dépôt auprès de l'émetteur de cartes de crédit. Selon la limite de crédit que vous demandez, le montant du dépôt de garantie requis peut varier entre quelques centaines et quelques milliers de dollars.

En plus du dépôt de garantie, on pourra vous demander de verser des frais initiaux de « montage » ou de demande. Avant de faire la demande pour une carte de crédit avec garantie, il est important de demander à la société émettrice si vous aurez des frais à payer, et si on vous remboursera au cas où on refuse votre demande.

Votre limite de crédit correspond normalement à un pourcentage (habituellement 100 pour cent ou plus) de votre dépôt. Par exemple, si vous effectuez un dépôt de 500 $, vous pouvez bénéficier d'une limite de crédit de 500 $ ou plus. Si vous ne payez pas vos factures de carte de crédit, la société émettrice utilisera peut-être votre dépôt pour régler le solde de votre compte.

Par contre, si vous réglez toujours votre compte par la date d'échéance, vous établirez des antécédents en matière de crédit ou, si elle est mauvaise, vous améliorerez votre cote de solvabilité. Lorsqu'une société émettrice de cartes de crédit considère votre cote de solvabilité comme satisfaisante, vous pouvez vous qualifier pour une carte de crédit sans garantie, par exemple une carte standard à taux réduit ou à taux régulier. Le cas échéant, votre dépôt de garantie pourrait vous être remis si vous décidez de fermer votre compte de carte de crédit après avoir réglé le solde au complet.

Taux d'intérêt et autres frais applicables

En temps normal, la carte de crédit avec garantie porte un taux d'intérêt plus élevé que la carte sans garantie. De plus, la carte de crédit avec garantie s'accompagne habituellement de frais mensuels ou annuels. Comme pour les autres cartes, des frais de service s'appliquent aussi à certaines transactions (pour plus de détails, consultez le tableau ***Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express*** figurant dans cette trousse).

Intérêt et assurance applicables au dépôt de garantie

La plupart des sociétés émettrices de cartes de crédit avec garantie verseront des intérêts sur votre dépôt de garantie.

L'institution financière qui détient votre dépôt est soit votre émetteur de cartes de crédit (s'il accepte les dépôts), soit une autre institution financière choisie par ce dernier. Peu importe la société qui détient votre dépôt de garantie, vous devez vérifier, auprès de votre émetteur de cartes de crédit, si votre dépôt est assuré par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou par une société d'assurance-dépôts provinciale. Chaque province dispose d'une société d'assurance-dépôts qui protège les dépôts effectués dans les institutions financières qu'elle réglemente.

La SADC assure les dépôts (jusqu'à concurrence de 60 000 $) versés dans les institutions financières qui sont réglementées par le gouvernement du Canada. Cette assurance vous protège en cas de faillite de l'institution financière qui détient votre dépôt. Pour en savoir plus, visitez le site Web de la SADC : www.sadc.ca ou téléphonez à la SADC au numéro sans frais : 1 800 461-7232.

Conseils pour obtenir une carte avec garantie

Avant de faire la demande d'une carte de crédit avec garantie, vérifiez votre dossier de crédit avec les trois agences d'évaluation du crédit au Canada (TransUnion, Equifax et Bureaux de crédit du Nord Inc.). Si votre dossier de crédit renferme une erreur, faites-la corriger immédiatement, car elle pourrait vous empêcher d'obtenir une carte de crédit sans garantie. Pour en savoir plus au sujet de l'obtention d'une copie de votre dossier de crédit ou la correction d'erreurs, consultez la publication En toute sécurité figurant dans cette trousse.

Voici quelques précautions à prendre lorsque vous magasinez pour une carte de crédit avec garantie :

- Méfiez-vous des offres de carte de crédit avec garantie provenant d'institutions inconnues. Si vous avez des soupçons au sujet d'une offre de carte de crédit avec garantie, téléphonez à l'ACFC au numéro sans frais : 1 866 461-2232.
- Méfiez-vous des offres de carte de crédit avec garantie provenant d'émetteurs à l'extérieur du Canada. Si vous avez des problèmes, il pourrait être difficile de les résoudre si la société est une société étrangère.
- Méfiez-vous des offres pour des cartes de crédit avec garantie qui ne portent pas de marque reconnue comme VISA, MasterCard ou American Express. Il pourrait s'agir de cartes qui ne sont acceptées que dans un petit nombre de magasins, ou qui pourraient vous obliger à faire vos achats par catalogue.
- Prenez connaissance de toutes les conditions qui se rattachent à la carte de crédit avec garantie et assurez-vous de les comprendre avant de l'accepter.

Cartes de crédit avec garantie

	Caractéristiques de base			Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit avec garantie *Nom de la carte de crédit avec garantie*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Dépôt de garantie requis ($)**	Achats[1] (%)	Avances de fonds[2] (%)	Transferts de solde[3] (%)
Banque Capital One						
Banque CIBC *La Carte Classique CIBC eVISA avec garantie*	15 000	500	Même que la limite de crédit	19,9	19,9	19,9
Carte Dividendes CIBC eVISA avec garantie	15 000	500	Même que la limite de crédit	19,9	19,9	19,9
Carte Or CIBC eVISA avec garantie	30 000	3 000	Même que la limite de crédit	19,99	19,99	19,99
Carte CIBC Primes HBC avec garantie	15 000	500	Même que la limite de crédit	19,9	19,9	19,9
Carte récompenses CIBC eVISA avec garantie	25 000	3 000	Même que la limite de crédit	19,9	19,9	19,9
Home Trust						

Cartes de crédit avec garantie

	Caractéristiques de base			Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit avec garantie *Nom de la carte de crédit avec garantie*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Dépôt de garantie requis ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque Capital One *MasterCard avec garantie*	Non spécifié	200	75 à 200	21,9	21,9	21,9
Banque CIBC *La Carte Classique CIBC-VISA avec garantie*	15 000	500	Même que la limite de crédit	18,5	18,5	18,5
Carte Dividendes CIBC-VISA avec garantie	15 000	500	Même que la limite de crédit	19,5	19,5	19,5
Carte Or CIBC-VISA avec garantie	35 000	5 000	Même que la limite de crédit	18,5	18,5	18,5
Carte CIBC Primes HBC avec garantie	15 000	500	Même que la limite de crédit	19,5	19,5	19,5
Carte VacancesOr CIBC-VISA avec garantie	35 000	5 000	Même que la limite de crédit	19,5	19,5	19,5
Home Trust *Visa avec garantie*	5 000	750	Même que la limite de crédit	19,5 à 23,95	21,5 à 24,95	11,95

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]								
					Assurances voyage							Assurance sur achats
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée
25	M2	59	Gratuites								
24	M1	Gratuite	Gratuites		✓						✓
24	M1	Gratuite	Gratuites	Jusqu'à 1 % de remises en espèces	✓						✓
21	M1	99	30	Points pour de la marchandise	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
24	M1	Gratuite	Gratuites	Points de récompenses HBC	✓						
21	M1	30	Gratuites	1 % de dollars de vacances			✓	✓			
21	M1	90 à 120, payé sur une base mensuelle (7,50 à 10 par mois) + 39 frais initial non-remboursable	36 à 60, payé sur une base mensuelle (3 à 5 par mois)								

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt, il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Notes

Notes

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca

Adresses électroniques :
Renseignements généraux : info@acfc-fcac.gc.ca
Publications : pub@acfc-fcac.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada / Agence de la consommation en matière financière du Canada

FC3-6/2013F
0662751078

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Assurance-solde de crédit

Voici en quoi consiste une assurance-solde de crédit, y compris :

- Comment elle vous protège
- Combien elle vous coûte
- Comment faire une réclamation

Protéger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

En quoi consiste une assurance-solde de crédit?

Une assurance solde de crédit est une forme d'assurance pour votre carte de crédit qui pourrait vous protéger contre des situations imprévues, comme une blessure grave, l'invalidité ou le décès.

Pour être admissible à une assurance-solde de crédit, vous devez avoir 70 ans ou moins. Cependant, vous pourriez vous qualifier pour une couverture d'assurance limitée si vous avez plus de 70 ans.

Comment une assurance-solde de crédit vous protège-t-elle?

Si vous subissez une blessure grave, une invalidité ou si vous perdez votre emploi et vous éprouvez des difficultés à payer votre compte de carte de crédit, la compagnie d'assurance fera les versements minimums requis sur votre carte de crédit. Ceci peut vous aider à garder une bonne cote de crédit pendant que vous êtes incapable d'effectuer les versements. Habituellement, les conditions suivantes s'appliquent :

- La compagnie d'assurance effectuera les versements minimums requis jusqu'au moment où vous retournez au travail (dans certains cas, cette période se limite à un maximum de 24 mois), jusqu'à concurrence d'un bénéfice maximum (habituellement entre 5 000 $ et 20 000 $);
- Avant la blessure, l'invalidité ou la perte d'emploi, vous deviez être un employé permanent et travailler un nombre minimum d'heures (habituellement au moins 20);
- Votre compte de carte de crédit doit être en règle.

Si vous perdez la vie ou vous contractez une maladie grave, la compagnie d'assurance paiera le solde de votre carte de crédit dû au moment de votre décès ou maladie, pour que les membres de votre famille ne soient pas tenus responsables de le payer. Habituellement, les conditions suivantes s'appliquent :

- La compagnie d'assurance paiera votre dette de carte de crédit jusqu'à concurrence d'un bénéfice maximum (habituellement entre 5 000 $ et 20 000 $);
- La couverture d'assurance se limite normalement à des maladies graves telles le cancer, la sclérose en plaques, la paralysie, la dystrophie musculaire, et d'autres conditions médicales sérieuses;
- Avant de faire la demande de l'assurance-solde de crédit, vous ne deviez pas avoir une condition médicale préexistante.

La liste complète des blessures ou maladies couvertes par l'assurance et les termes et conditions de couverture seront détaillés dans votre contrat d'assurance-solde de crédit ou dans votre certificat d'assurance.

Une assurance-solde de crédit est-elle nécessaire?

L'assurance-solde de crédit coûte normalement plus cher que les formes régulières d'assurance-vie ou d'assurance invalidité. Elle ne vous sera probablement pas nécessaire si :

- vous êtes protégé par une autre police d'assurance-vie qui vous aidera à repayer vos dettes en cas de décès ou d'invalidité (par exemple, par l'intermédiaire de votre employeur);
- vous pensez avoir assez de revenus d'autres sources (par exemple, d'une location de propriété, d'épargnes accumulés, ou d'investissements) pour effectuer le versement minimum requis chaque mois sur votre carte de crédit si vous tombez malade ou perdez votre emploi.

Le coût d'une assurance-solde de crédit

Comme les autres formes d'assurances, vous devez payer des frais mensuels, qu'on appelle une « prime ». Cette prime varie selon l'émetteur de cartes de crédit (de 0,69 $ à 1,50 $ pour chaque 100 $ de solde impayé sur votre carte de crédit). La prime est portée directement à votre compte de carte de crédit chaque mois. Pour savoir le montant exact de la prime demandée par votre émetteur de carte de crédit pour une assurance-solde de crédit, voir le tableau comparatif dans ce livret.

La prime variera chaque mois, dépendant de votre solde impayé : moins votre solde impayé est élevé, moins la prime sera élevée. Si vous reportez un gros montant de mois en mois sur votre carte de crédit, les primes d'assurance-solde de crédit peuvent s'accumuler vite. L'exemple fourni à la page suivante démontre comment se calcule la prime pour des différents soldes impayés et combien elle peut représenter par an, en supposant que votre solde mensuel impayé demeure constant.

Exemple : ce que coûte une assurance-solde de crédit

Solde impayé du mois précédent ($)	**Prime mensuelle[1]** (solde impayé du mois précédent ÷ 100 $ x 0,90 $) **($)**	**Coût annuel approximatif[2]** (prime mensuelle x 12 mois) **($)**
0	0,00	0,00
100	0,90	10,80
500	4,50	54,00
1 000	9,00	108,00
2 500	22,50	270,00
5 000	45,00	540,00
10 000	90,00	1 080,00

[1] D'après une moyenne de 0,90 $ par tranche de 100 $ de solde impayé, établie à l'échelle de l'industrie pour juin 2004

[2] En supposant que votre solde mensuel impayé demeure constant

Si le solde de votre carte de crédit se rapproche de votre limite de crédit, vous devriez faire attention – la prime mensuelle pour votre assurance-solde de crédit pourrait vous amener à dépasser votre limite de crédit. En pareil cas, votre émetteur de cartes de crédit pourrait vous imposer des frais de « dépassement de limite ». Pour savoir si votre émetteur vous imposerait ces frais, voir les tableaux comparatifs inclus dans cette trousse : *Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express* et *Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit de commerçant*.

Comment soumettre une réclamation

Si vous perdez la vie, tombez gravement malade, perdez votre emploi ou subissez un accident, vous (ou quelqu'un qui vous représente) devez en informer la compagnie d'assurance immédiatement. La compagnie d'assurance vous demandera (ou demandera à votre représentant, si tel est le cas) de remplir un formulaire de réclamation, habituellement dans les 90 jours suivant le décès, la perte d'emploi ou le diagnostic médical.

Avant de soumettre une réclamation, lisez votre contrat d'assurance ou votre certificat d'assurance pour vous assurer d'avoir toute la documentation nécessaire à l'appui de votre réclamation. Dans la plupart des cas, une preuve de votre décès, blessure, invalidité ou perte d'emploi doit être soumise dans la forme d'une autopsie ou d'une lettre de votre médecin ou de votre ancien employeur. Quoiqu'un examen médical ne soit pas requis lorsque vous faites la demande d'une assurance-solde de crédit, avant qu'elle vous verse des prestations, la compagnie d'assurance pourrait vous exiger de subir un examen médical par un médecin de son choix.

Les prestations commencent normalement 30 jours civils après l'invalidité ou la perte d'emploi.

Comment vous procurer une assurance-solde de crédit

L'assurance-solde de crédit vous est habituellement offerte au moment de votre adhésion à une nouvelle carte de crédit. Vous pouvez également demander à votre émetteur de cartes de crédit de vous souscrire à une assurance-solde de crédit sur votre carte actuelle à n'importe quel moment.

Lorsque l'assurance entre en vigueur, vous avez habituellement une « période d'essai sans risque » de 30 jours, pendant laquelle vous pouvez annuler la police et obtenir un remboursement des primes d'assurance que vous avez déboursées. Une police d'assurance-solde de crédit peut être annulée en tout temps en communiquant avec votre émetteur de cartes de crédit.

Une assurance-solde de crédit est une option et ne constitue pas une condition à remplir pour obtenir une carte de crédit.

Des conseils avant de faire la demande d'une assurance-solde de crédit

Avant de faire la demande pour une assurance-solde de crédit, il est important de comprendre le coût par 100 $ de solde impayé, l'âge minimum d'admissibilité, et le montant maximum que la compagnie paiera en bénéfices. De plus, demandez à votre émetteur de cartes de crédit (ou vérifiez votre contrat d'assurance dans les 30 jours après l'obtention de la police) pour savoir :

- ce qui est couvert par l'assurance;
- les conditions à satisfaire pour obtenir des prestations;
- quelles maladies/déficiences sont couvertes par l'assurance;
- si votre conjoint(e)/détenteur de carte supplémentaire est également protégé(e);
- quand et comment vous sont versées les prestations;
- quelle est la période maximum pour laquelle les prestations sont versées.

Une assurance-solde de crédit est-elle nécessaire?

L'assurance-solde de crédit coûte normalement plus cher que les formes régulières d'assurance-vie ou d'assurance invalidité. Elle ne vous sera probablement pas nécessaire si :

- vous êtes protégé par une autre police d'assurance-vie qui vous aidera à repayer vos dettes en cas de décès ou d'invalidité (par exemple, par l'intermédiaire de votre employeur);
- vous pensez avoir assez de revenus d'autres sources (par exemple, d'une location de propriété, d'épargnes accumulés, ou d'investissements) pour effectuer le versement minimum requis chaque mois sur votre carte de crédit si vous tombez malade ou perdez votre emploi.

Le coût d'une assurance-solde de crédit

Comme les autres formes d'assurances, vous devez payer des frais mensuels, qu'on appelle une « prime ». Cette prime varie selon l'émetteur de cartes de crédit (de 0,69 $ à 1,50 $ pour chaque 100 $ de solde impayé sur votre carte de crédit). La prime est portée directement à votre compte de carte de crédit chaque mois. Pour savoir le montant exact de la prime demandée par votre émetteur de carte de crédit pour une assurance-solde de crédit, voir le tableau comparatif dans ce livret.

La prime variera chaque mois, dépendant de votre solde impayé : moins votre solde impayé est élevé, moins la prime sera élevée. Si vous reportez un gros montant de mois en mois sur votre carte de crédit, les primes d'assurance-solde de crédit peuvent s'accumuler vite. L'exemple fourni à la page suivante démontre comment se calcule la prime pour des différents soldes impayés et combien elle peut représenter par an, en supposant que votre solde mensuel impayé demeure constant.

Exemple : Le coût d'une assurance-solde de crédit

Solde impayé du mois précédent ($)	Prime mensuelle[1] ($)	Coût annuel approximatif[2] ($)
0	0,00	0,00
100	0,69	8,28
500	4,50	54,00
1 000	9,00	108,00
2 500	22,50	270,00
5 000	45,00	540,00
10 000	90,00	1 080,00

[1] Calculé à un montant de 1,50 $ par tranche de 100 $ de solde impayé. Veuillez vérifier le montant exact auprès de votre émetteur de cartes de crédit.

[2] Ce montant suppose que votre solde mensuel impayé demeure constant.

Si le solde de votre carte de crédit se rapproche de votre limite de crédit, vous devriez faire attention — la prime mensuelle pour votre assurance-solde de crédit pourrait vous amener à dépasser votre limite de crédit. En pareil cas, votre émetteur de cartes de crédit pourrait vous imposer des frais de « dépassement de limite ». Pour savoir si votre émetteur vous imposerait ces frais, voir les tableaux comparatifs inclus dans cette trousse : *Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express* et *Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit de commerçant*.

Comment soumettre une réclamation

Si vous perdez la vie, tombez gravement malade, perdez votre emploi ou subissez un accident, vous (ou quelqu'un qui vous représente) devez en informer la compagnie d'assurance immédiatement. La compagnie d'assurance vous demandera (ou demandera à votre représentant, si tel est le cas) de remplir un formulaire de réclamation, habituellement dans les 90 jours suivant le décès, la perte d'emploi ou le diagnostic médical.

Avant de soumettre une réclamation, lisez votre contrat d'assurance ou votre certificat d'assurance pour vous assurer d'avoir toute la documentation nécessaire à l'appui de votre réclamation. Dans la plupart des cas, une preuve de votre décès, blessure, invalidité ou perte d'emploi doit être soumise dans la forme d'une autopsie ou d'une lettre de votre médecin ou de votre ancien employeur. Quoiqu'un examen médical ne soit pas requis lorsque vous faites la demande d'une assurance-solde de crédit, avant qu'elle vous verse des prestations, la compagnie d'assurance pourrait vous exiger de subir un examen médical par un médecin de son choix.

Les prestations commencent normalement 30 jours civils après l'invalidité ou la perte d'emploi.

Comment vous procurer une assurance-solde de crédit

L'assurance-solde de crédit vous est habituellement offerte au moment de votre adhésion à une nouvelle carte de crédit. Vous pouvez également demander à votre émetteur de cartes de crédit de vous souscrire à une assurance-solde de crédit sur votre carte actuelle à n'importe quel moment.

Lorsque l'assurance entre en vigueur, vous avez habituellement une « période d'essai sans risque » de 30 jours, pendant laquelle vous pouvez annuler la police et obtenir un remboursement des primes d'assurance que vous avez déboursées. Une police d'assurance-solde de crédit peut être annulée en tout temps en communiquant avec votre émetteur de cartes de crédit.

Une assurance-solde de crédit est une option et ne constitue pas une condition à remplir pour obtenir une carte de crédit.

Des conseils avant de faire la demande d'une assurance-solde de crédit

Avant de faire la demande pour une assurance-solde de crédit, il est important de comprendre le coût par 100 $ de solde impayé, l'âge minimum d'admissibilité, et le montant maximum que la compagnie paiera en bénéfices. De plus, demandez à votre émetteur de cartes de crédit (ou vérifiez votre contrat d'assurance dans les 30 jours après l'obtention de la police) pour savoir :

- ce qui est couvert par l'assurance;
- les conditions à satisfaire pour obtenir des prestations;
- quelles maladies/déficiences sont couvertes par l'assurance;
- si votre conjoint(e)/détenteur de carte supplémentaire est également protégé(e);
- quand et comment vous sont versées les prestations;
- quelle est la période maximum pour laquelle les prestations sont versées.

Assurance-solde de crédit

Société émettrice de cartes de crédit[1]	Nom de la police d'assurance-solde de crédit	Prime mensuelle[2] (par 100 $ de solde impayé)	Âge d'admissibilité[3]	Bénéfice maximum
American Express	Assurance-solde	0,89 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Banque Capital One	Assurance-solde	0,75 $	Moins de 70 ans	10 000 $
Banque le Choix du Président	Protection-solde	0,93 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Banque Laurentienne	Assurpaiement	0,82 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Banque Nationale	Assurance paiements	0,95 $	Moins de 60 ans	10 000 $
Banque Royale	Protection-solde	0,80 $	Moins de 65 ans	15 000 $
Banque Scotia	Assurance-solde	0,75 $	Moins de 65 ans	20 000 $
Banque TD Canada Trust	Assurance pour solde	0,69 $	Moins de 65 ans	10 000 $
BMO Banque de Montréal	Assurance-solde (maladies graves)	0,94 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Canadian Tire	Credit Protector *(MasterCard Options)*	0,99 $	Moins de 66 ans	10 000 $
	Charge Gard *(carte de commerçant)*	0,99 $	Moins de 66 ans	5 000 $
CIBC	Assurance paiements	0,89 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Citibank	Credit Shield	0,89 $	Moins de 69 ans	10 000 $
Citizen's Bank	Protection du solde	0,80 $	Moins de 70 ans	15 000 $
Fédération des Caisses Desjardins du Québec	Assurance-solde crédit particuliers	0,75 $	Moins de 70 ans	30 000 $
HBC	Protection AccountGard	1,29 $	Moins de 70 ans	Illimité
Irving Oil	Assurance-solde de crédit	0,89 $	Moins de 66 ans	5 000 $
MBNA Canada	Assurance paiements	0,90 $	Moins de 70 ans	15 000 $
Niagara Credit Union	Credit Card Balance Protection	0,80 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Petro-Canada	AccountGard	1,50 $	Moins de 65 ans	1 000 $
Sears Canada	Régime d'assurance-crédit	1,17 $	Moins de 70 ans	10 000 $

[1] La Banque CS Alterna, la CS CO-OP, Diners Club International, Home Trust, la HSBC et la Vancity Credit Union n'offrent pas l'assurance-solde de crédit.

[2] Pour obtenir une protection pour votre conjoint ou un détenteur de carte supplémentaire, la prime mensuelle pourrait être plus élevée. Vérifiez votre certificat d'assurance pour savoir les conditions inhérentes à votre protection.

[3] Vous pourriez vous qualifier pour des prestations de décès, de décès accidentel ou de mutilation si vous dépassez l'âge d'admissibilité. Vérifiez votre certificat d'assurance ou demandez à votre émetteur de cartes de crédit.

Assurance-solde de crédit

Société émettrice de cartes de crédit[1]	Nom de la police d'assurance-solde de crédit	Prime mensuelle[2] (par 100 $ de solde impayé)	Âge d'admissibilité[3]	Bénéfice maximum
American Express	Assurance-solde	0,89 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Banque Capital One	Assurance-solde	0,75 $	Moins de 70 ans	10 000 $
Banque le Choix du Président	Protection solde	0,89 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Banque Laurentienne	Assurpaiement	0,82 $	Moins de 65 ans	15 000 $
Banque Nationale	Assurance paiements	0,99 $	Moins de 65 ans	50 000 $
Banque Royale	Protection-solde	0,89 $	Moins de 65 ans	15 000 $
Banque Scotia	Assurance solde	0,75 $	Moins de 65 ans	20 000 $
Banque TD Canada Trust	Assurance pour solde	0,69 $	Moins de 65 ans	10 000 $
BMO Banque de Montréal	Assurance-solde (maladies graves)	0,94 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Canadian Tire	Credit Protector *(MasterCard Options)*	0,99 $	Moins de 66 ans	10 000 $
	Charge Gard *(carte de commerçant)*	0,99 $	Moins de 66 ans	5 000 $
CIBC	Assurance paiements	0,89 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Citibank	Credit Shield	0,89 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Citizen's Bank	Protection du solde	0,83 $	Moins de 70 ans	15 000 $
Fédération des Caisses Desjardins du Québec	Assurance-solde crédit particuliers	0,75 $	Moins de 70 ans	30 000 $
HBC	Protection AccountGard	1,29 $	Moins de 70 ans	Illimité
Irving Oil	Assurance-solde de crédit	0,89 $	Moins de 66 ans	5 000 $
MBNA Canada	Assurance paiements	0,99 $	Moins de 70 ans	15 000 $
Niagara Credit Union	Credit Card Balance Protection	0,80 $	Moins de 65 ans	10 000 $
Petro-Canada	AccountGard	1,50 $	Moins de 65 ans	1 000 $
Sears Canada	Régime d'assurance-crédit	1,17 $	Moins de 70 ans	10 000 $

[1] La Banque CS Alterna, la CS CO-OP, Diners Club International, Home Trust, la HSBC et la VanCity Credit Union n'offrent pas l'assurance-solde de crédit.

[2] Pour obtenir une protection pour votre conjoint ou un détenteur de carte supplémentaire, la prime mensuelle pourrait être plus élevée. Vérifiez votre certificat d'assurance pour savoir les conditions inhérentes à votre protection.

[3] Vous pourriez vous qualifier pour des prestations de décès, de décès accidentel ou de mutilation si vous dépassez l'âge d'admissibilité. Vérifiez votre certificat d'assurance ou demandez à votre émetteur de cartes de crédit.

Dernière mise à jour : juin 2004

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) :	*1 866 461-2232*
Télécopieur (sans frais) :	*1 866 814-2224*
Site Web :	*www.acfc-fcac.gc.ca*

Adresses électroniques :

Renseignements généraux :	*info@acfc-fcac.gc.ca*
Publications :	*pub@acfc-fcac.gc.ca*

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Cartes de crédit standard

À taux réduit et à taux régulier

Une carte de crédit standard pourrait vous être utile si :

- Vous n'avez pas besoin d'une carte avec un programme de récompenses ou des options en matière d'assurance

Protéger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Cartes de crédit à taux réduit

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit à taux réduit *Nom de la carte de crédit à taux réduit*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque CIBC *Carte Selecte CIBC-VISA*	15 000	500	10,5	10,5	10,5
Banque CS Alterna *MasterCard option à taux réduit*	Non spécifié	1 200	12,9	7,9	7,9
MasterCard AIR MILES à taux réduit	Non spécifié	1 200	12,9	7,9	7,9
Banque HSBC Canada *Option taux réduit MasterCard*	Non spécifié	500	12,9	7,9	7,9
MasterCard AIR MILES à taux réduit	Non spécifié	500	12,9	7,9	7,9
Banque Laurentienne *Carte VISA noire (option taux réduit)*	12 000	500	10,5	10,5	10,5
Banque Nationale *Carte MasterCard à taux réduit*	Non spécifié	500	13,9	8,9	8,9
Carte Ultramar MasterCard à taux réduit	Non spécifié	500	13,9	8,9	8,9
Carte Escapade MasterCard à taux réduit	Non spécifié	500	13,9	8,9	8,9
Carte Les Ailes MasterCard à taux réduit	Non spécifié	500	13,9	8,9	8,9
Carte Syncro MasterCard	Non spécifié	1 000	Taux de base + 4 % ou 6 %	Taux de base + 4 % ou 6 %	Taux de base + 4 % ou 6 %

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]							
					Assurances voyage						Assurance sur achats
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée
24	M1	29	Gratuites		✓						
19	M1	15	Gratuites								
19	M1	50	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé							
23	M1	15	Gratuites								
23	M1	50	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé							
21	M1	29	Gratuites								
21	M1	15	Gratuites								
21	M1	15	Gratuites	Jusqu'à 2,5 % de remises en espèces sur les produits Ultramar							
21	M1	35	10	Points pour de la marchandise							✓
21	M1	35	10	Points pour de la marchandise Les Ailes							
21	M1	35	10								

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Cartes de crédit à taux réduit

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit à taux réduit *Nom de la carte de crédit à taux réduit*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque Royale *Visa Classique à taux réduit*	Non spécifié	1 000	10,5	10,5	10,5
Banque Scotia *Carte VISA minima Scotia*	Non spécifié	1 000	9,9	9,9	9,9
Carte VISA minima Scotia sans frais annuels	Non spécifié	1 000	11,9	11,9	11,9
Carte VISA Ligne de crédit Scotia	Non spécifié	10 000	Aussi bas que le taux de base + 2,5 %	Aussi bas que le taux de base + 2,5 %	Aussi bas que le taux de base + 2,5 %
Banque TD Canada Trust *Carte Visa TD Emeraude*	12 000	1 000	Taux de base + 1,9% au taux de base + 6,9%	Taux de base + 1,9 % au taux de base + 6,9 %	Taux de base + 1,9% au taux de base + 6,9%
BMO Banque de Montréal *MasterCard Mosaik avec option taux réduit*	Non spécifié	1 200	12,9	7,9	7,9
CS CO-OP *MasterCard option à taux réduit*	Non spécifié	1 200	12,9	7,9	7,9
MasterCard AIR MILES à taux réduit	Non spécifié	1 200	12,9	7,9	7,9
Fédération des caisses Desjardins du Québec *Visa Classique option taux réduit*	Non spécifié	500	8,9	8,9	8,9
Niagara Credit Union *MasterCard à taux réduit*	Non spécifié	Non spécifié	13,9	13,9	13,9
MasterCard à taux réduit avec « Choice Rewards »	Non spécifié	Non spécifié	13,9	13,9	13,9
VanCity Credit Union *Envirofund Visa (taux réduit)*	15 000	500	9,75	9,75	9,75

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]							
					Assurances voyage						Assurance sur achats
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée
21	M2	25	Gratuites								✓
26	M1	29	Gratuites								
26	M1	Gratuite	Gratuites								
26	M1	Gratuite	Gratuites								✓
21	M1	12	Gratuites								
19	M1	15	5	« Air miles » ou remise en espèces							✓
19	M1	15	Gratuites								
19	M1	50	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé							
21	M1	25	Gratuites		✓	✓	✓		✓	✓	
21	M1	12	Gratuites		✓	✓					✓
21	M1	24	Gratuites	Points pour les voyages	✓	✓					✓
21	M1	25	Gratuites		✓						✓

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Cartes de crédit à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit à taux régulier *Nom de la carte de crédit à taux régulier*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque Amex du Canada *Carte de crédit AIR MILES American Express sans cotisation*	15 000	1 000	18,5 à 23,99	18,5 à 23,99	5,99 (taux applicable pendant 6 mois) 18,5 à 23,99 (par la suite)
Carte de crédit Tiger Woods American Express	15 000	1 000	18,5 à 23,99	18,5 à 23,99	5,99 (taux applicable pendant 6 mois) 18,5 à 23,99 (par la suite)
La Carte Holt Renfrew d'American Express	15 000	1 000	18,5 à 23,99	18,5 à 23,99	5,99 (taux applicable pendant 6 mois) 18,5 à 23,99 (par la suite)
Banque Capital One *MasterCard*	Non spécifié	500	9,9 (taux applicable pendant 6 mois) 14,9 à 23,9 (par la suite)	19,8 à 23,9	9,9 (taux applicable pendant 6 mois) 14,9 à 23,9 (par la suite)
Banque CIBC *La Carte Classique CIBC-VISA*	15 000	500	18,5	18,5	18,5
Carte Dividendes CIBC-VISA	15 000	500	19,5	19,5	19,5
Carte entourage CIBC American Express	15 000	500	19,5	19,5	19,5
Carte CIBC Primes HBC	15 000	500	19,5	19,5	19,5
Carte Pharmaprix Optimum/Shoppers Optimum CIBC-VISA	15 000	500	19,5	19,5	19,5
Banque CS Alterna *MasterCard*	Non spécifié	1 200	18,4	18,4	18,4
MasterCard AIR MILES	Non spécifié	1 200	18,4	18,4	18,4
Banque HSBC Canada *MasterCard*	Non spécifié	500	18,4	18,4	18,4
MasterCard AIR MILES	Non spécifié	500	18,4	18,4	18,4
Banque Laurentienne *Carte VISA Noire*	12 000	500	18,5	18,5	18,5

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode**

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]								
					Assurances voyage						Assurance sur achats	
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée	
21	M2	Gratuite	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé								
21	M2	99	30	Escomptes sur le golf								
21	M2	Gratuite	Gratuites	1 point pour chaque 1 $ dépensé	✓						✓	
25	M2	59	Gratuites		✓			✓			✓	
24	M1	Gratuite	Gratuites		✓						✓	
24	M1	Gratuite	Gratuites	Jusqu'à 1 % de remises en espèces	✓						✓	
24	M1	Gratuite	Gratuites	Jusqu'à 1 % de remises en espèces	✓						✓	
24	M1	Gratuite	Gratuites	Points de récompenses HBC	✓							
24	M1	Gratuite	Gratuites	Points Shoppers Optimum	✓							
19	M1	Gratuite	Gratuites									
19	M1	35	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé								
21	M1	Gratuite	Gratuites									
21	M1	35	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé								
21	M1	Gratuite	Gratuites									

(méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Cartes de crédit à taux régulier

Société émettrice de cartes de crédit à taux régulier	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
	Revenu personnel minimum requis ($)	Limite de crédit minimum ($)	Achats[1] (%)	Avances de fonds[1] (%)	Transferts de solde[1] (%)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque Scotia	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BMO Banque de Montréal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cartes de crédit à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit à taux régulier *Nom de la carte de crédit à taux régulier*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque le Choix du Président *Carte MasterCard Services Financiers le Choix du Président*	Non spécifié	1 000	17.97	17.97	4,97 sur les transferts de solde de plus de 200 $ (taux applicable jusqu'à remboursement en entier du solde transféré) 17.97 (par la suite)
Banque Nationale *MasterCard régulière*	Non spécifié	500	18,9	18,9	18,9
Carte Ultramar MasterCard	Non spécifié	500	18,9	18,9	18,9
Carte Escapade MasterCard	Non spécifié	500	18,5	18,5	18,5
Carte Les Ailes MasterCard	Non spécifié	500	19,5	19,5	19,5
Banque Royale *Visa Classique*	12 000	1 000	18.5	18.5	18.5
Visa Classique II	12 000	1 000	18.5	18.5	18.5
Carte Visa Esso	12 000	1 000	18.5	18.5	18.5
Banque Scotia *Carte VISA Classique Scotia*	Non spécifié	1 000	17,9	17,9	17,9
Carte VISA Classique Scotia sans frais annuels	Non spécifié	1 000	18,5	18,5	18,5
Banque TD Canada Trust *Carte Visa TD Verte*	12 000	500	18.5	18.5	18.5
La Carte GM	12 000	500	18.5	18.5	18.5
Carte Visa Wal-Mart TD	12 000	500	15.48	15.48	6.88 (taux applicable pendant 6 mois) 15.48 (par la suite)
BMO Banque de Montréal *MasterCard Mosaik avec option sans frais*	Non spécifié	1 200	18,4	18,4	18,4

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1]**

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]							
					Assurances voyage						Assurance sur achats
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée
21	M1	Gratuite	Gratuites	10 points PC pour chaque dollar dépensé, échangeables pour des épiceries gratuites, des voyages et plus	✓						✓
21	M1	Gratuite	Gratuites								
21	M1	Gratuite	Gratuites	Jusqu'à 2,5 % de remises en espèces sur les produits Ultramar							
21	M1	20	10	Points pour de la marchandise							✓
21	M1	20	10	Points pour de la marchandise Les Ailes							
21	M2	Gratuite	Gratuites								✓
21	M2	35	Gratuites	Points pour des voyages, de la marchandise, des produits RBC ou des certificats d'achat chez certains commerçants							✓
25	M2	Gratuite	Gratuites	Points pour de la marchandise Esso							✓
26	M1	8	Gratuites	Jusqu'à 1 % de remises en espèces							
26	M1	Gratuite	Gratuites	Jusqu'à 1 % de remises en espèces							
21	M1	Gratuite	Gratuites		✓						✓
21	M1	Gratuite	Gratuites	3 % de remises en espèces pour des véhicules GM	✓						
21	M1	Gratuite	Gratuites		✓						
19	M1	Gratuite	5	« Air miles » ou remise en espèces							✓

ou méthode 2 (M2)) utilisée par la société émettrice. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Cartes de crédit à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit à taux régulier *Nom de la carte de crédit à taux régulier*	Revenu personnel minimum requis ($)	Limite de crédit minimum ($)	Achats (%)	Avances de fonds[2] (%)	Transferts de solde[3] (%)
Canadian Tire [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Citibank *MasterCard* [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CS CO-OP [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Diners Club International *Carte Silver*	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fédération des caisses Desjardins du Québec [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MBNA Canada *MasterCard* [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Niagara Credit Union [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
VanCity Credit Union *Visa* [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Visa [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Cartes de crédit à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit à taux régulier *Nom de la carte de crédit à taux régulier*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Canadian Tire *MasterCard Options*	14 000	800	10,99 à 25,99	18,9	18,9
Citibank *MasterCard Citi*	Non spécifié	1 000	18,5	18,5	5,9 (taux applicable pendant 6 mois) 18,5 (par la suite)
Cartomobile MasterCard Citi	Non spécifié	1 000	19,9	19,9	5,9 (taux applicable pendant 6 mois) 19,9 (par la suite)
Carte Sony Card de Citi	Non spécifié	1 000	19,9	19,9	5,9 (taux applicable pendant 6 mois) 19,9 (par la suite)
CS CO-OP *MasterCard*	Non spécifié	1 200	18,4	18,4	18,4
MasterCard AIR MILES	Non spécifié	1 200	18,4	18,4	18,4
Diners Club International *Carte Silver*	25 000	2 000	22	22	22
Carte Silver avec options « Club Rewards »	25 000	2 000	22	22	22
Fédération des caisses Desjardins du Québec *Visa Classique*	Non spécifié	500	17,9	17,9	17,9
VISA Desjardins Classique avec l'option BoniDollars	Non spécifié	500	17,99	17,99	17,99
MBNA Canada *MasterCard Privilège*	Non spécifié	500	17,99	19,99	19,99
Niagara Credit Union *Loyalty MasterCard sans frais*	Non spécifié	Non spécifié	18,9	18,9	18,9
VanCity Credit Union *Visa Envirofund*	15 000	500	17,75	17,75	17,75
Visa Silver	15 000	500	17,75	17,75	17,75

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1]**

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]								
					Assurances voyage							Assurance sur achats
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée
21	M1	Gratuite	Gratuites	Argent Canadian Tire							
21 à 25	M2	Gratuite	Gratuites								✓
21 à 25	M2	Gratuite	Gratuites	2 % de remises en espèces pour l'achat ou la location d'une voiture neuve ou usagée							✓
21 à 25	M2	Gratuite	Gratuites	Points Sony échangeables pour de la marchandise Sony							✓
19	M1	Gratuite	Gratuites								
19	M1	35	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé							
25	M2	65	25	Milles Aéroplan	✓			✓	✓	✓	
25	M2	85	35	Remises en espèces pour de la marchandise	✓			✓	✓	✓	
21	M1	Gratuite	Gratuites	Remise équivalent à de véritables dollars sur toutes vos transactions d'achat	✓	✓	✓		✓	✓	
21	M1	20	Gratuites		✓						
25	M2	Gratuite	Gratuites		✓						
15	M1	Gratuite	Gratuites	Points pour les voyages	✓						
21	M1	Gratuite	Gratuites		✓						✓
21	M1	39	Gratuites	Points pour de la marchandise	✓						✓

ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca

Adresses électroniques :
Renseignements généraux : info@acfc-fcac.gc.ca
Publications : pub@acfc-fcac.gc.ca

Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Cartes de crédit or

À taux réduit et à taux régulier

Une carte de crédit or pourrait vous être utile si :

- Vous avez besoin d'une carte avec des points de récompenses ou des options en matière d'assurance

Proteger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Cartes de crédit or à taux réduit

Sociétés émettrices de cartes de crédit or à taux réduit	Caractéristiques de base: Revenu personnel minimum requis ($)	Limite de crédit minimum ($)	Taux d'intérêt annuels: Achats (%)	Avances de fonds (%)	Transferts de solde (%)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque HSBC Canada	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BMO Banque de Montréal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fédération des caisses Desjardins du Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque Scotia	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cartes de crédit or à taux réduit

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit or à taux réduit *Nom de la carte de crédit or à taux réduit*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque CS Alterna *Carte en or MasterCard avec l'option taux réduit*	Non spécifié	5 000	12,9	7,9	7,9
Carte en or MasterCard AIR MILES avec l'option taux réduit	Non spécifié	5 000	12,9	7,9	7,9
Banque HSBC Canada *MasterCard Or option taux réduit*	Non spécifié	3 000	12,9	7,9	7,9
MasterCard Or AIR MILES option taux réduit	Non spécifié	3 000	12,9	7,9	7,9
Banque Nationale *Carte Or OVATION MasterCard à taux réduit*	24 000	2 500	13,9	8,9	8,9
Carte Edition Or MasterCard à taux réduit	24 000	2 500	13,9	8,9	8,9
BMO Banque de Montréal *MasterCard Mosaik avec option taux réduit, assurances voyages et médicale*	Non spécifié	Non spécifié	12,9	7,9	7,9
CS CO-OP *Carte en or MasterCard avec l'option taux réduit*	Non spécifié	5 000	12,9	7,9	7,9
Carte en or MasterCard AIR MILES avec l'option taux réduit	Non spécifié	5 000	12,9	7,9	7,9
Fédération des caisses Desjardins du Québec *VISA OR Odyssée à taux réduit*	35 000	5 000	8,9	8,9	8,9
VISA Classe OR à taux réduit	35 000	5 000	8,9	8,9	8,9
MBNA Canada *MasterCard Or taux réduit avec frais*	Non spécifié	2 500	9,99	11,99	11,99
Niagara Credit Union *MasterCard Or taux réduit*	Non spécifié	Non spécifié	13,9	13,9	13,9
MasterCard Or taux réduit avec « Choice Rewards »	Non spécifié	Non spécifié	13,9	13,9	13,9

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]								
					Assurances voyage						Assurance sur achats	
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée	
19	M1	80	Gratuites		✓	✓		✓			✓	
19	M1	115	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé								
23	M1	80	Gratuites					✓			✓	
23	M1	115	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé				✓			✓	
21	M1	95	30	Points pour de la marchandise	✓		✓	✓			✓	
21	M1	15	Gratuites		✓			✓			✓	
19	M1	93	5	« Air miles » ou remise en espèces	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
19	M1	80	Gratuites		✓	✓		✓			✓	
19	M1	115	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé								
21	M1	115 (105 pour les 76 ans et +)	20	Remises équivalent à de véritables dollars sur toutes vos transactions d'achat	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
21	M1	25	Gratuites		✓	✓	✓	✓	✓	✓		
25	M2	29	Gratuites		✓			✓			✓	
15	M1	35	Gratuites		✓	✓		✓			✓	
15	M1	59	Gratuites	Points pour des voyages	✓	✓		✓			✓	

[3] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[3] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Cartes de crédit or à taux régulier

Société émettrice de cartes de crédit or à taux régulier	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
	Revenu personnel minimum requis ($)	Limite de crédit minimum ($)	Achats[1] (%)	Avances de fonds[2] (%)	Transferts de solde[3] (%)
Banque Amex du Canada					
Banque Capital One					
Banque CIBC					
Banque CS Alterna					
Banque de Montréal (BMO)					
Banque HSBC Canada					

Cartes de crédit or à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit or à taux régulier *Nom de la carte de crédit or à taux régulier*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque Amex du Canada *Carte de crédit en Or AIR MILES American Express*	15 000	1 000	18,5 à 23,99	18,5 à 23,99	5,99 (taux applicable pendant 6 mois) 18,5 à 23,99 (par la suite)
Banque Capital One *Carte Or*	Non spécifié	2 500	9,9 (taux applicable pendant 6 mois) 14,9 à 23,9 (par la suite)	19,8 à 23,9	9,9 (taux applicable pendant 6 mois) 14,9 à 23,9 (par la suite)
Banque CIBC *Carte Aéro Or CIBC-VISA*	35 000	5 000	19,5	19,5	19,5
Carte Or CIBC-VISA	35 000	5 000	18,5	18,5	18,5
Carte VacancesOr CIBC-VISA	35 000	5 000	19,5	19,5	19,5
Carte Aventura OR CIBC-VISA	35 000	5 000	19,5	19,5	19,5
Banque CS Alterna *Carte en or MasterCard*	Non spécifié	5 000	18,4	18,4	18,4
Carte en or MasterCard AIR MILES	Non spécifié	5 000	18,4	18,4	18,4
Banque HSBC Canada *MasterCard Or*	Non spécifié	3 000	18,4	18,4	18,4
MasterCard Or AIR MILES	Non spécifié	3 000	18,4	18,4	18,4

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]								
					Assurances voyage						Assurance sur achats	
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée	
21	M2	50	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 15 $ dépensé	✓							
25	M2	Gratuite	Gratuites		✓			✓			✓	
17 (21 en C.-B. et au Qué.)	M1	120	50	Milles Aéroplan	✓			✓	✓	✓		
21	M1	99	30	Points pour de la marchandise	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
21	M1	30	Gratuites	1 % de dollars de vacances			✓	✓				
17	M1	120	50		✓			✓	✓	✓		
19	M1	60	Gratuites		✓	✓		✓			✓	
19	M1	95	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé								
21	M1	60	Gratuites					✓			✓	
21	M1	95	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé				✓			✓	

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Cartes de crédit or à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit or à taux régulier *Nom de la carte de crédit or à taux régulier*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque Laurentienne *Carte VISA Or*	45 000	5 000	17,4	17,4	17,4
Banque Nationale *Carte Or OVATION MasterCard*	24 000	2 500	18,65	18,65	18,65
Carte Édition Or MasterCard	24 000	2 500	18,9	18,9	18,9
Banque Royale *Visa Or*	35 000	5 000	18,5	18,5	18,5
Visa Or Privilege	35 000	5 000	18,5	18,5	18,5
VISA Or AAvantage	35 000	5 000	20,5	20,5	20,5
Banque Scotia *Carte VISA Or Scotia privilégié*	Non spécifié	5 000	17,9	17,9	17,9
Carte VISA Or Scotia sans frais annuels	Non spécifié	5 000	18,5	18,5	18,5
Banque TD Canada Trust *Carte Visa TD Or Voyages*	35 000	5 000	18,5	18,5	18,5
Carte Visa TD Or Élite	35 000	5 000	18,5	18,5	18,5
Carte Visa TD Or Sélecte	35 000	5 000	18,5	18,5	18,5
BMO Banque de Montréal *MasterCard Mosaik avec option assurances voyages*	Non spécifié	Non spécifié	18,4	18,4	18,4
MasterCard Mosaik avec option assurances voyages et médicale	Non spécifié	Non spécifié	18,4	18,4	18,4

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]								
					Assurances voyage						Assurance sur achats	
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée	
21	M1	90	25	Points pour de la marchandise	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
21	M1	80	30	Points pour de la marchandise	✓		✓	✓			✓	
21	M1	Gratuite	Gratuites		✓			✓			✓	
17	M2	Gratuite	Gratuites		✓			✓			✓	
21	M2	110 (70 pour les 65 ans et +)	30	Points pour des voyages, de la marchandise, des produits RBC ou des certificats d'achat chez certains commerçants	✓	✓	✓	✓		✓	✓	
17	M2	140	70	Milles AAvantage	✓			✓	✓		✓	
26	M1	95 (65 pour les 65 ans et +)	Gratuites	Points pour des voyages, de la marchandise, des certificats-cadeaux ou des bons de banque	✓	✓	✓	✓			✓	
26	M1	Gratuite	Gratuites					✓				
21	M1	99	40	Points pour des voyages	✓			✓	✓	✓	✓	
21	M1	99	40	1 % de remises en espèces	✓			✓	✓	✓	✓	
17	M1	Gratuite	Gratuites		✓			✓			✓	
19	M1	29	5	« Air miles » ou remise en espèces	✓			✓			✓	
19	M1	78	5	« Air miles » ou remise en espèces	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Cartes de crédit or à taux régulier

Société émettrice de cartes de crédit or à taux régulier *Nom de la carte de crédit or à taux régulier*	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
	Revenu personnel minimum requis ($)	Limite de crédit minimum ($)	Achats[1] (%)	Avances de fonds[1] (%)	Transferts de solde[1] (%)
Citibank					
CS CO-OP *Carte or MasterCard*					
Carte or MasterCard AIR MILES					
Diners Club International					
Fédération des caisses Desjardins du Québec *VISA OR Classique*					
VISA Classe OR					
MBNA Canada					
Niagara Credit Union *MasterCard Or*					
MasterCard Or West - Classic Rewards					
VanCity Credit Union					

Cartes de crédit or à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit or à taux régulier *Nom de la carte de crédit or à taux régulier*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Citibank *MasterCard Or Citi*	Non spécifié	2 500	18,5	18,5	5,9 (taux applicable pendant 6 mois) 18,5 (par la suite)
Cartomobile Or MasterCard Citi	Non spécifié	2 500	19,9	19,9	5,9 (taux applicable pendant 6 mois) 19,9 (par la suite)
CS CO-OP *Carte en or MasterCard*	Non spécifié	5 000	18,4	18,4	18,4
Carte en or MasterCard AIR MILES	Non spécifié	5 000	18,4	18,4	18,4
Diners Club International *Carte Or*	40 000	2 000	22	22	22
Fédération des caisses Desjardins du Québec *VISA OR Odyssée*	35 000	5 000	17,9	17,9	17,9
VISA Classe OR	35 000	5 000	17,9	17,9	17,9
MBNA Canada *MasterCard Or*	Non spécifié	2 500	17,99	19,99	19,99
Niagara Credit Union *MasterCard Or*	Non spécifié	Non spécifié	18,9	18,9	18,9
MasterCard Or avec « Choice Rewards »	Non spécifié	Non spécifié	18,9	18,9	18,9
VanCity Credit Union *Visa Or*	35 000	5 000	17,75	17,75	17,75

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]								
					Assurances voyage						Assurance sur achats	
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée	
21 à 25	M2	Gratuite	Gratuites								✓	
21 à 25	M2	Gratuite	Gratuites	2 % de remises en espèces pour l'achat ou la location d'une voiture neuve ou usagée							✓	
19	M1	60	Gratuites		✓	✓		✓			✓	
19	M1	95	Gratuites	1 « air mile » pour chaque 20 $ dépensé								
25	M2	120	50	Milles Aéroplan	✓		✓	✓	✓	✓		
21	M1	90 (80 pour les 76 ans et +)	20	Remise équivalent à de véritables dollars sur toutes vos transactions d'achat	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
21	M1	Gratuite	Gratuites		✓	✓	✓	✓	✓	✓		
25	M2	Gratuite	Gratuites		✓			✓			✓	
15	M1	96	Gratuites		✓	✓	✓	✓			✓	
15	M1	120	Gratuites	Points pour des voyages	✓	✓	✓	✓			✓	
21	M1	99	Gratuites	Points pour de la marchandise	✓						✓	

[3] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Notes

Notes

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca

Adresses électroniques :
Renseignements généraux : info@acfc-fcac.gc.ca
Publications : pub@acfc-fcac.gc.ca

Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Cartes de crédit platine

à taux réduit et à taux régulier

Une carte de crédit platine pourrait vous être utile si :

- Vous avez besoin d'une carte avec des points de récompenses ou des options en matière d'assurance

Protéger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Cartes de crédit platine à taux réduit

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit platine à taux réduit [illegible]	Revenu personnel minimum requis ($)	Limite de crédit minimum ($)	Achats[1] (%)	Avances de fonds[2] (%)	Transferts de solde[3] (%)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MBNA Canada [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cartes de crédit platine à taux réduit

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit platine à taux réduit *Nom de la carte de crédit platine à taux réduit*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
BMO Banque de Montréal *MasterCard Mosaik avec option taux réduit et assurance voyages option supérieure*	Non spécifié	Non spécifié	12,9	7,9	7,9
MBNA Canada *MasterCard Platine à taux réduit avec frais*	Non spécifié	2 500	9,99	11,99	11,99

Dernière mise à jour : october 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]							
					Assurances voyage						Assurance sur achats
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée
19	M1	75	5	« Air miles » ou remise en espèces	✓	✓		✓	✓	✓	✓
25	M2	29	Gratuite		✓			✓			✓

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Cartes de crédit platine à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit platine à taux régulier *Nom de la carte de crédit platine à taux régulier*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[3] (%)**
Banque Amex du Canada *[illegible]*	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] (taux applicable pendant [illegible] mois) [illegible] (par la suite)
[illegible] American Express	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] (taux applicable pendant 6 mois) [illegible] (par la suite)
Banque Capital One *Carte platine*	Non spécifié	5 000	2.9 (taux applicable pendant 6 mois) 7.9 à 19.8 (par la suite)	19.8	2.9 (taux applicable pendant 6 mois) 7.9 à 19.8 (par la suite)
Banque CIBC *[illegible] Platine CIBC-VISA*	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] CIBC American Express Platine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque Royale *Visa Platine*	35 000	5 000	18.5	18.5	18.5
Visa Platine Privilège	35 000	5 000	18.5	18.5	18.5
Visa Platine Voyages	35 000	5 000	19.5	19.5	19.5
Visa Platine British Airways	35 000	5 000	20.5	20.5	20.5
BMO Banque de Montréal *MasterCard [illegible]*	Non spécifié	Non spécifié	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MasterCard [illegible]	Non spécifié	Non spécifié	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernière mise à jour : octobre 2003

Cartes de crédit platine à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit platine à taux régulier *Nom de la carte de crédit platine à taux régulier*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque Amex du Canada *La Carte de crédit de Platine d'American Express*	30 000	5 000	16.99 à 23.99	16.99 à 23.99	3.99 (taux applicable pendant 6 mois) 16.99 à 23.99 (par la suite)
La Carte de Platine avec remise Costco American Express	15 000	1 000	18.25 à 23.99	18.25 à 23.99	4.99 (taux applicable pendant 6 mois) 18.25 à 23.99 (par la suite)
Banque Capital One *Carte platine*	Non spécifié	5 000	2.9 (taux applicable pendant 6 mois) 7.9 à 19.8 (par la suite)	19.8	2.9 (taux applicable pendant 6 mois) 7.9 à 19.8 (par la suite)
Banque CIBC *Carte Dividendes Platine CIBC-VISA*	35 000	5 000	19.5	19.5	19.5
Carte entourage CIBC American Express Platine	50 000	10 000	19.5	19.5	19.5
Banque Royale *Visa Platine*	35 000	5 000	18.5	18.5	18.5
Visa Platine Privilège	35 000	5 000	18.5	18.5	18.5
Visa Platine Voyages	35 000	5 000	19.5	19.5	19.5
Visa Platine British Airways	35 000	5 000	20.5	20.5	20.5
BMO Banque de Montréal *MasterCard Mosaik avec option assurance voyages supérieure*	Non spécifié	Non spécifié	18.4	18.4	18.4
MasterCard Mosaik avec option assurance voyages supérieure et médicale	Non spécifié	Non spécifié	18.4	18.4	18.4

Dernière mise à jour : october 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]								
					Assurances voyage						Assurance sur achats	
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée
21	M2	Gratuite	Gratuites		✓						✓
21	M2	Gratuite	Gratuites	Jusqu'à 2 % de remises en espèces	✓						✓
25	M2	Gratuite	Gratuites		✓			✓			✓
21	M1	79	30	Jusqu'à 2 % de remises en espèces	✓		✓	✓			✓
17 (21 en C.-B. et au Qué.)	M1	299	99	Jusqu'à 2 % de remises en espèces	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
17	M2	Gratuite	Gratuites		✓			✓			✓
17	M2	110 (70 pour les 65 ans et +)	30	Points pour des voyages, de la marchandise, des produits RBC ou des certificats d'achat chez certains commerçants	✓	✓	✓	✓		✓	✓
17	M2	120	50	Points pour des voyages, de la marchandise, des produits RBC ou des certificats d'achat chez certains commerçants	✓			✓	✓	✓	✓
17	M2	165	75	Milles Club	✓		✓	✓	✓	✓	✓
19	M1	60	5	« Air miles » ou remises en espèces	✓	✓		✓	✓	✓	✓
19	M1	149	5	« Air miles » ou remises en espèces	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Cartes de crédit platine à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Emetteurs de cartes de crédit platine à taux régulier	Revenu personnel minimum requis ($)	Limite de crédit minimum ($)	Achats (%)	Avances de fonds (%)	Transferts de solde (%)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Diners Club International	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MBNA Canada	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Niagara Credit Union	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cartes de crédit platine à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit platine à taux régulier *Nom de la carte de crédit platine à taux régulier*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Citibank *MasterCard Platine Citi*	Non spécifié	5 000	17.9	17.9	5.9 (taux applicable pendant 6 mois) 17.9 (par la suite)
Cartomobile MasterCard Platine Citi	Non spécifié	5 000	19.9	19.9	5.9 (taux applicable pendant 6 mois) 19.9 (par la suite)
La carte platine Sony de Citi	Non spécifié	5 000	19.9	19.9	5.9 (taux applicable pendant 6 mois) 19.9 (par la suite)
Diners Club International *Carte Club Maple Leaf*	Non spécifié	2 000	22	22	22
MBNA Canada *MasterCard Platine*	Non spécifié	2 500	17.99	19.99	19.99
MasterCard Platine avec Bon Voyage	Non spécifié	2 500	18.99	19.99	19.99
Récompense MBNA (MasterCard Platine)	Non spécifié	2 500	19.99	19.99	19.99
Niagara Credit Union *MasterCard classe platine*	Non spécifié	Non spécifié	18.9	18.9	18.9

Dernière mise à jour : october 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]							
					Assurances voyage						Assurance sur achats
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée
21 à 25	M2	Gratuite	Gratuites		✓			✓			✓
21 à 25	M2	Gratuite	Gratuites	2 % de remises en espèces pour l'achat ou la location d'une voiture neuve ou usagée	✓			✓			✓
21 à 25	M2	Gratuite	Gratuites	Points Sony échangeables pour de la marchandise Sony	✓			✓			✓
25	M2	375	175	Milles Aéroplan	✓		✓	✓	✓	✓	
25	M2	Gratuite	Gratuites		✓			✓			✓
25	M2	89	Gratuites	Points pour des voyages	✓			✓			✓
25	M2	49	Gratuites	Remises en espèces pour des achats	✓			✓			✓
15	M1	150	Gratuites	Points pour des voyages	✓	✓	✓	✓			✓

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit*** figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca

Adresses électroniques :
Renseignements généraux : info@acfc-fcac.gc.ca
Publications : pub@acfc-fcac.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Cartes de crédit en dollars américains

Une carte de crédit en dollars américains pourrait vous être utile si :

- Vous effectuez souvent des achats aux États-Unis
- Vous détenez un compte bancaire américain duquel vous pouvez payer votre solde de carte de crédit

Proteger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Cartes de crédit en dollars américains

Société émettrice de cartes de crédit en dollars américains	Caractéristiques de base: Revenu personnel minimum requis ($)	Caractéristiques de base: Limite de crédit minimum ($)	Taux d'intérêt annuels: Achats[1] (%)	Taux d'intérêt annuels: Avances de fonds[2] (%)	Taux d'intérêt annuels: Transferts de solde[3] (%)
Banque CIBC	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque Royale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque TD Canada Trust	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BMO Banque de Montréal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fédération des caisses Desjardins du Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cartes de crédit en dollars américains

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit en dollars américains *Nom de la carte de crédit en dollars américains*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque CIBC *Carte Dollars U.S. CIBC-VISA*	15 000	1 000 U.S.	18,5	19	19
Banque Royale *Visa Or en dollars U.S.*	35 000	5 000 U.S.	18,5	18,5	18,5
Banque TD Canada Trust *Visa Avantage en dollars U.S.*	35 000	2 000 CAN	18,5	18,5	18,5
BMO Banque de Montréal *Carte dollars U.S.*	Non spécifié	1 000 CAN	17,5	17,5	17,5
Carte or en dollars U.S.	Non spécifié	5 000 CAN	17,5	17,5	17,5
Fédération des caisses Desjardins du Québec *Visa Classique - U.S. $*	Non spécifié	500 U.S.	17,9	17,9	17,9

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]							
											Assurance sur achats
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée
21	M1	35 U.S.	Gratuites		✓						
21	M2	65 U.S.	25 U.S.	Points pour des voyages, de la marchandise, des produits RBC ou des certificats d'achat chez certains commerçants	✓	✓		✓		✓	✓
21	M1	25 U.S.	Gratuites		✓			✓	✓	✓	
25	M1	20 CAN	Gratuites		✓			✓			
25	M1	60 CAN	Gratuites		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
21	M1	29 U.S.	Gratuites		✓			✓			✓

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Telephone (sans frais) : 1 866 461-2232
Telecopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca

Adresses electroniques :
Renseignements generaux : info@acfc-fcac.gc.ca
Publications : pub@acfc-fcac.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

Agence de la consommation
en matière financière du Canada

Financial Consumer
Agency of Canada

Cartes de crédit pour étudiants

À taux réduit et à taux régulier

Une carte de crédit pour étudiants pourrait vous être utile si :

- Vous êtes étudiant et vous disposez d'un revenu limité

Proteger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Cartes de crédit pour étudiants à taux réduit

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit à taux réduit pour étudiants *Nom de la carte de crédit à taux réduit pour étudiants*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque CS Alterna *Carte étudiant MasterCard avec option taux réduit*	Non spécifié	500	12.9	7.9	7.9
BMO Banque de Montréal *MasterCard Mosaik étudiant avec option taux réduit*	Non spécifié	600	12.9	7.9	7.9
CS CO-OP *Carte étudiant MasterCard avec option taux réduit*	Non spécifié	500	12.9	7.9	7.9
Fédération des caisses Desjardins du Québec *Visa Plan d, pour étudiants – option taux réduit*	Non spécifié	500	8.9	8.9	8.9

Cartes de crédit pour étudiants à taux réduit

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit à taux réduit pour étudiants *Nom de la carte de crédit à taux réduit pour étudiants*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque CS Alterna *Carte étudiant MasterCard avec l'option taux réduit*	Non spécifié	600	12,9	7,9	7,9
BMO Banque de Montréal *MasterCard Mosaik étudiant avec option taux réduit*	Non spécifié	600	12,9	7,9	7,9
CS CO-OP *Carte étudiant MasterCard avec l'option taux réduit*	Non spécifié	600	12,9	7,9	7,9
Fédération des caisses Desjardins du Québec *Visa Plan d. pour étudiants – option taux réduit*	Non spécifié	500	8,9	8,9	8,9

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]							
					Assurances voyage						Assurance sur achats
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée
19	M1	15	Gratuites								
19	M1	15	5	« Air miles » ou remises en espèces							✓
19	M1	15	Gratuites								
21	M1	25	Gratuites		✓		✓				

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Cartes de crédit pour étudiants à taux régulier

Société émettrice de cartes de crédit à taux réguliers pour étudiants	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
	Revenu personnel minimum requis ($)	Limite de crédit minimum ($)	Achats[1] (%)	Avances de fonds[2] (%)	Transferts de solde[2] (%)
Banque Royale					
Banque TD Canada Trust					
BMO Banque de Montréal					
CS Alterna Bank					
CIBC					
Niagara Credit Union					

Cartes de crédit pour étudiants à taux régulier

	Caractéristiques de base		Taux d'intérêt annuels		
Société émettrice de cartes de crédit à taux régulaire pour étudiants *Nom de la carte de crédit à taux régulair pour étudients*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum ($)**	**Achats[1] (%)**	**Avances de fonds[2] (%)**	**Transferts de solde[2] (%)**
Banque Royale *Visa Classique pour étudiants*	Non spécifié	1 000	18,5	18,5	18,5
Visa Classique II pour étudiants	Non spécifié	1 000	18,5	18,5	18,5
Banque TD Canada Trust *Carte Visa Verte TD pour étudiants*	Non spécifié	500	18,5	18,5	18,5
La Carte GM pour étudiants	Non spécifié	500	18,5	18,5	18,5
Carte Visa Wal-Mart TD pour étudiants	Non spécifié	500	15,48	15,48	6,88 (taux applicable pendant 6 mois) 15,48 (par la suite)
BMO Banque de Montreal *MasterCard Mosaik étudiant avec option sans frais*	Non spécifié	600	18,4	18,4	18,4
CS Alterna Bank *Carte étudiant MasterCard*	Non spécifié	600	18,4	18,4	18,4
CS CO-OP *Carte étudiant MasterCard*	Non spécifié	600	18,4	18,4	18,4
CIBC *Carte Classique CIBC pour étudiants*	1 200	500	18,5	18,5	18,5
Federation des caisses Desjardins du Quebec *Visa Plan d. pour étudiants*	Non spécifié	300	17,9	17,9	17,9
Niagara Credit Union *MasterCard pour étudiants*	Non spécifié	Non spécifié	18,9	18,9	18,9
MasterCard pour étudiants avec "Choice Rewards"	Non spécifié	Non spécifié	18,9	18,9	18,9
VanCity Credit Union *Visa étudiant Enviro fund*	600	500	17,75	17,75	17,75

Dernière mise à jour : octobre 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]								
					Assurances voyage						Assurance sur achats	
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée	
21	M2	Gratuite	Gratuites								✓	
21	M2	15	Gratuites	Points pour des voyages, de la marchandise, des produits RBC ou des certificats d'achat chez certains commerçants							✓	
21	M1	Gratuite	Gratuites		✓						✓	
21	M1	Gratuite	Gratuites	3 % de remises en espèces pour des véhicules GM	✓							
21	M1	Gratuite	Gratuites		✓							
19	M1	Gratuite	5	« Air miles » ou remises en espèces							✓	
19	M1	Gratuite	Gratuites									
19	M1	Gratuite	Gratuites									
24	M1	Gratuite	Gratuites		✓						✓	
21	M1	Gratuite	Gratuites		✓		✓					
15	M1	Gratuite	Gratuites		✓						✓	
15	M1	24	Gratuites	Points pour des voyages	✓						✓	
21	M1	Gratuite	Gratuites		✓						✓	

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

Notes

Notes

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca

Adresses électroniques :
Renseignements généraux : info@acfc-fcac.gc.ca
Publications : pub@acfc-fcac.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Cartes de crédit de commerçant

Une carte de crédit de commerçant pourrait vous être utile si :

- Vous faites souvent vos achats dans un magasin de détail en particulier
- Vous pouvez profiter des avantages offerts par le commerçant
- Habituellement, vous réglez votre solde intégralement chaque mois

Cartes de crédit de commerçant

Société émettrice de cartes de crédit de commerçant	Caractéristiques de base		Renseignements sur les frais d'intérêt		
	Revenu personnel minimum requis ($)	Limite de crédit minimum	Taux d'intérêt annuel sur les achats (%)	Frais d'intérêt calculés à partir de la date d'achat	Frais d'intérêt calculés à partir de la date du relevé*
Canadian Tire					✓
HBC					✓
Ivanhoé Cie					✓
Petro-Canada				✓	
Sears Canada					✓

Cartes de crédit de commerçant

	Caractéristiques de base		Renseignements sur les frais d'intérêt		
Société émettrice de cartes de crédit de commerçant *Nom de la carte de crédit de commerçant*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Limite de crédit minimum**	**Taux d'intérêt annuel sur les achats (%)**	**Frais d'intérêt calculés à partir de la date d'achat**	**Frais d'intérêt calculés à partir de la date du relevé[1]**
Canadian Tire *Carte Canadian Tire*	Non spécifié	500	28.8	—	✓
HBC[2] *Carte de crédit HBC*	Non spécifié	300	28.8	—	✓
Irving Oil *Carte Irving Oil*	Non spécifié	100	Taux de base + 22 % (max. 29.95 %)	—	✓
Petro-Canada *Carte de crédit personnelle*	Non spécifié	300	24	✓	—
Sears Canada *Carte Sears*	Non spécifié	500	28.8	—	✓

Dernière mise à jour : octobre 2003

Delai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]								
					Assurances voyage						Assurance sur achats	
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée	
25 à 30	M1	Gratuite	Gratuites	Argent Canadian Tire								
25 à 30	M1	Gratuite	Gratuites	Récompenses HBC ou « air miles »								
25 à 30	M2	Gratuite	Gratuites									
25 à 30	M2	Gratuite	Gratuites	Points Petro pour de la marchandise Petro-Canada								
25 à 30	M1	Gratuite	Gratuites	Points Sears pour de la marchandise Sears								

[1] Certains commerçants chargent moins en frais d'intérêt car ils calculent à partir de la date du relevé, plutôt qu'à partir de la date d'achat.

[2] Depuis septembre 2001, les nouvelles cartes de crédit de Zellers et de la Compagnie de la Baie d'Hudson sont émises sous la marque HBC. Par contre, les cartes de Zellers et de la Compagnie de la Baie d'Hudson émises avant le 1er septembre 2001 demeurent en circulation.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais)	1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais)	1 866 814-2224
Site Web	www.acfc-fcac.gc.ca

Adresses électroniques

Renseignements généraux	info@acfc-fcac.gc.ca
Publications	pub@acfc-fcac.gc.ca

Ce document est publié par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Cartes de paiement

Une carte de paiement pourrait vous être utile si :

- Vous réglez votre solde intégralement chaque mois
- Vous pouvez profiter d'options comme le crédit illimité ou les programmes de récompenses

Protéger les consommateurs — *Informer les Canadiens*

Canada

Cartes de paiement

	Caractéristiques de base		Renseignements sur les pénalités		
Société émettrice de cartes de paiement *Nom de la carte de paiement*	**Revenu personnel minimum requis ($)**	**Aucune limite de crédit**	**Taux annuel de pénalité[1] (%)**	**Pénalité calculée à partir de la date d'achat**	**Pénalité calculée à partir de la date du relevé[2]**
Banque Amex du Canada *La Carte American Express*	20 000	✓	30	—	✓
Carte en Or American Express	30 000	✓	30	—	✓
La Carte de Platine	60 000	✓	30	—	✓
Diners Club International *Carte Silver avec option Aéroplan*	25 000	✓	30	—	✓
Carte Silver avec option « Club Rewards »	25 000	✓	30	—	✓
Carte or	40 000	✓	30	—	✓
Carte Club Maple Leaf	Non spécifié	✓	30	—	✓

Dernière mise à jour : october 2003

Délai de grâce sur les achats[3]		Frais annuels		Récompenses et bénéfices[4]								
					Assurances voyage						Assurance sur achats	
Nombre de jours	Méthode	Première carte ($)	Cartes supplémentaires ($)	Programme de récompenses	Accident	Annulation de voyage	Médicale	Voiture de location	Délai de vol	Assurance-bagages	Protection accrue & garantie prolongée	
30	M2	55	30		✓						✓	
30	M2	130	50	1 point pour chaque 1 $ dépensé	✓			✓	✓	✓	✓	
30	M2	399	175	1 point pour chaque 1 $ dépensé	✓			✓	✓	✓	✓	
52 à 60	M2	65	25	Milles Aéroplan	✓			✓	✓	✓		
52 à 60	M2	85	35	Remises en espèces pour de la marchandise	✓			✓	✓	✓		
52 à 60	M2	120	50	Milles Aéroplan	✓		✓	✓	✓	✓		
52 à 60	M2	375	175	Milles Aéroplan	✓		✓	✓	✓	✓		

[1] Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat – ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

[2] Ceci résulte souvent en une pénalité moins importante qu'une pénalité calculée à partir de la date d'achat.

[3] Le délai de grâce fait partie de la période sans intérêt. Il représente le **nombre de jours** entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, **durant laquelle les nouveaux achats sont sans intérêt si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par la société émettrice**. La période actuelle sans intérêt pourrait être plus longue, dépendant de la date d'achat. Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour une description détaillée de la période sans intérêt et les conditions des méthodes M1 et M2.

[4] Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et bénéfices offerts par les sociétés émettrices. Si un bénéfice spécifique n'est pas inclus dans un forfait de carte de crédit, il pourrait être disponible séparément à un coût additionnel. De plus, il se peut que la protection offerte par certaines assurances ne s'applique pas à certains clients à cause de limites d'âge ou d'autres conditions qui pourraient s'appliquer. Pour de plus amples détails, communiquez avec la société émettrice de la carte de crédit.

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : www.acfc-fcac.gc.ca

Adresses électroniques :
Renseignements généraux : info@acfc-fcac.gc.ca
Publications : pub@acfc-fcac.gc.ca

Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Frais de service

sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express

Soyez au courant des frais de service qui vous seront imposés sur certaines transactions effectuées par carte de crédit, y compris :

- Les frais d'avance de fonds
- Les frais de dépassement de limite
- Les frais de compte inactif
- Les frais de conversion en devises étrangères

Proteger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express

Société émettrice	Avance de fonds (au Canada)	Avance de fonds (à l'étranger)	Frais de dépassement de limite	Administration de chèques sans provision ou avance de fonds sans provision
Banque Amex du Canada				
Banque Capital One				
Banque CIBC				
Banque de Montréal				
Banque HSBC Canada				
Banque Laurentienne				
Banque Nationale du Canada (Desjardins)				
Banque Nationale				
Banque Royale				
Banque Scotia				
Banque TD Canada Trust				
BMO Banque de Montréal				
Citibank Canada				
Citibank				
Fédération des caisses Desjardins du Québec				
MBNA Canada				
Tangerine (Banque Peoples)				
Vancity Credit Union				

Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express

Société émettrice *Nom de la carte de crédit*	**Avance de fonds (au Canada)[1]**	**Avance de fonds (a l'etranger)[2]**	**Frais de dépassement de limite**	**Administration de chèques sans provision ou avance de fonds sans provision[3]**
Banque Amex du Canada	2,75 $	2,75 $	20 $	25 $
Banque Capital One	1 % du montant (min. 5 $, max. 10 $)	1 % du montant (min. 5 $, max. 10 $)	20 $	20 $
Banque CIBC	2,50 $	5 $	15 $	25 $
Banque CS Alterna	1,50 $ à 2,75 $ à un GAB, 3 $ à 4 $ en succursale	3,50 $ à 4,50 $ à un GAB, 5 $ à 6 $ en succursale	20 $	22 $
Banque HSBC Canada	2 $ à un GAB, 3 $ en succursale	3,50 $ à 4,50 $ à un GAB, 5 $ à 6 $ en succursale	10 $	22 $
Banque Laurentienne	2,25 $	3,50 $	—	25 $
Banque le Choix du President	0 $ à 1,50 $	2,50 $	—	20 $
Banque Nationale	1 $ à 3,50 $	1 $ à 3,50 $	—	10 $ la première fois, 20 $ pour chaque fois additionnelle
Banque Royale	2 $	5 $	10 $	25 $
Banque Scotia	—	—	10 $	20 $
Banque TD Canada Trust	2 $	3 $	—	25 $
BMO Banque de Montréal	1,50 $ à 2,75 $ à un GAB, 3 $ à 4 $ en succursale	3,50 $ à 4,50 $ à un GAB, 5 $ à 6 $ en succursale	20 $	22 $
Canadian Tire *MasterCard Options*	3 $	4 $	—	25 $
Citibank	3 $	3 $	20 $	25 $
CS CO-OP	1,50 $ à 2,75 $ à un GAB, 3 $ à 4 $ en succursale	3,50 $ à 4,50 $ à un GAB, 5 $ à 6 $ en succursale	20 $	22 $
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1 $ à 1,25 $	2,50 $ à 3,50 $	—	20 $
Home Trust	2 $	4,50 $ à 5,00 $	29 $	39 $
MBNA Canada	1 % du montant (min. 7,50 $, pas de max.)	1 % du montant (min. 7,50 $, pas de max.)	25 $	20 $
Niagara Credit Union	—	—	—	20 $
VanCity Credit Union	1 $	2 $	10 $	20 $

Dernière mise à jour : octobre 2003

Pour choisir la carte de crédit qui répond le mieux à vos besoins, vous devez prendre connaissance de toutes les conditions d'adhésion de la carte, y compris les frais de service reliés aux diverses transactions que vous pouvez faire au Canada et à l'étranger.

Selon l'utilisation que vous faites de votre carte de crédit, ces frais peuvent représenter un montant considérable. Comme les taux d'intérêt, les frais annuels et les périodes sans intérêt, qui varient d'une société émettrice à l'autre, les frais imposés par ces sociétés pour les services qu'ils offrent varient au même titre. Connaissez vos habitudes d'utilisation de carte de crédit et magasinez pour trouver une carte qui a des frais de service raisonnables pour les services que vous utilisez le plus souvent.

Il se pourrait que certaines sociétés émettrices de cartes de crédit offrent d'autres services gratuitement dont il n'est pas fait mention dans le tableau qui suit. Le symbole « — » indique qu'il n'y a aucun frais. Le symbole « N/D » signale que le service n'est pas disponible.

Conversion d'une transaction faite à l'étranger en devises canadiennes	Frais de compte inactif	Achats de virements télégraphiques, mandats, gageures, billets de loterie ou argent de casino	Imprimer une copie d'un relevé de compte	Imprimer une copie d'une facture (reçu de caisse)
1,6 % à 2,2 %, dépendant de la carte	—	—	3 $	—
2,5 %	—	1 % du montant (min. 5 $, max. 10 $)	3 $	2 $
2,5 %	—	—	2 $[1]	2 $[1]
2,5 %	Après 2 ans – 15 $[2], après 5 ans – 27 $[2], après 9 ans – 30 $[2]	2,75 $	2 $	2 $
1,8 %	—	2,75 $	2 $	2 $
1,8 %	—	—	5 $[3]	5 $[3]
2,0 %	—	—	2 $	2 $
2,5 %	—	—	5 $[3]	5 $[3]
2,5 %	—	—	2 $[1]	2 $[1]
1,8 %	—	—	2 $	2 $
2,0 %	—	—	2 $	2 $
2,5 %	—	2,75 $	2 $	2 $
2,3 %	—	—	2 $	2 $
2,0 %	—	—	2 $[3]	2 $[3]
2,5 %	après 2 ans – 15 $[2], après 5 ans – 27 $[2], après 9 ans – 30 $[2]	2,75 $	2 $	2 $
1,8 %	—	—	5 $[3]	5 $
2,0 %	—	—	5 $	5 $
2,5 %	Après 1 an – 5 $[2], après 2 ans – 15 $[2], après 5 ans – 25 $[2], après 9 ans – 30 $[2]	1 % du montant (min. 7,50 $, pas de max.)	2,50 $[3]	—
—	—	—	4 $	—
1,8 %	Après 1 an – 5 $[2], après 2 ans – 15 $[2], après 5 ans – 25 $[2], après 9 ans – 30 $[2]	—	2 $[4]	2 $[4]

[1] En plus des frais Interac ou des frais de commodité aux guichets automatiques privés.

[2] En plus des frais System Plus, Cirrus ou des frais de commodité aux guichets automatiques privés.

[3] Si votre paiement est renvoyé à l'émetteur de cartes de crédit à cause de « chèque sans provision » ou si un chèque pour une avance de fonds n'est pas accepté parce que vous avez dépassé votre limite de crédit.

[4] Gratuit si la demande est faite dans les 30 jours suivant la date du relevé.

[5] Gratuit aux guichets automatiques de la Banque le Choix du Président et la CIBC.

[6] Gratuit à la Banque Royale si un chèque pour une avance de fonds sur votre carte de crédit n'est pas accepté parce que vous avez dépassé votre limite de crédit.

[7] Ou le solde créditeur, s'il est moins élevé que le frais qui s'applique.

[8] Gratuit pour les six mois les plus récents.

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : acfc.gc.ca

Adresses électroniques

Renseignements généraux : info@acfc-fcac.gc.ca
Publications : publications@acfc-fcac.gc.ca

Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Agence de la consommation en matière financière du Canada, 2007

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Frais de service

sur les transactions effectuées par cartes de crédit de commerçant

Soyez au courant des frais de service qui vous seront imposés sur certaines transactions effectuées par carte de crédit de commerçant, y compris :

- Les frais d'avance de fonds
- Les frais d'administration de chèques sans provisions
- Les frais pour imprimer une copie d'un relevé de compte

Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit de commerçant

Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit de commerçant

Pour choisir la carte de crédit qui répond le mieux à vos besoins, vous devez prendre connaissance de toutes les conditions d'adhésion de la carte, y compris les frais de service reliés aux diverses transactions que vous pouvez faire au Canada et à l'étranger.

Selon l'utilisation que vous faites de votre carte de crédit, ces frais peuvent représenter un montant considérable. Comme les taux d'intérêt, les frais annuels et les périodes sans intérêt, qui varient d'une société émettrice à l'autre, les frais imposés par ces sociétés pour les services qu'ils offrent varient au même titre. Connaissez vos habitudes d'utilisation de carte de crédit et magasinez pour trouver une carte qui a des frais de service raisonnables pour les services que vous utilisez le plus souvent.

Il se pourrait que certaines sociétés émettrices de cartes de crédit offrent d'autres services gratuitement dont il n'est pas fait mention dans le tableau qui suit. Le symbole « — » indique qu'il n'y a aucun frais. Le symbole « N/D » signale que le service n'est pas disponible.

Société émettrice de cartes de crédit de commerçant *Nom de la carte de crédit de commerçant*	**Avance de fonds (au Canada)[1]**	**Avance de fonds (à l'étranger)[2]**	**Frais de dépassement de limite**	**Administration de chèques sans provision ou avance de fonds sans provision[3]**
Canadian Tire *Carte Canadian Tire*	2 $	N/D	—	25 $
Diners Club International	4 % du montant (pas de min., pas de max.)	4 % du montant (pas de min., pas de max.)	—	25 $
HBC	N/D	N/D	—	25 $
Irving Oil	N/D	N/D	—	20 $
Petro-Canada	N/D	N/D	—	20 $
Sears Canada	N/D	N/D	—	25 $

Dernière mise à jour : octobre 2003

Conversion d'une transaction faite à l'étranger en devises canadiennes	Frais de compte inactif	Achats de virements télégraphiques, mandats, gageures, billets de loterie ou argent de casino	Imprimer une copie d'un relevé de compte	Imprimer une copie d'une facture (reçu de caisse)
N/D	—	N/D	—	—
2 %	—	—	—	—
N/D	—	—	—	—
—	—	N/D	5 $	—
N/D	—	N/D	5 $	—
1 % sur les achats Sears Roebuck	—	N/D	—	—

[1] En plus des frais Interac ou des frais de commodité aux guichets automatiques privés.

[2] En plus des frais System Plus, Cirrus ou des frais de commodité aux guichets automatiques privés.

[3] Si votre paiement est renvoyé à l'émetteur de cartes de crédit à cause de « chèque sans provision » ou si un chèque pour une avance de fonds n'est pas accepté parce que vous avez dépassé votre limite de crédit.

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) : *1 866 461-2232*
Télécopieur (sans frais) : *1 866 814-2224*
Site Web : *www.acfc-fcac.gc.ca*

Adresses électroniques :
Renseignements généraux : *info@acfc-fcac.gc.ca*
Publications : *pub@acfc-fcac.gc.ca*

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

Papier recyclé
Recycled paper

Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit

Frais annuels : En règle générale, vous devriez comparer les frais annuels au taux d'intérêt annuel de la carte. Par exemple, comparez une carte de crédit avec un taux d'intérêt annuel de 18,5 % et des frais annuels de 0 $, à une carte avec un taux d'intérêt annuel de 12,9 % et des frais annuels de 15 $. Si vous avez l'habitude de reporter un solde sur votre carte de crédit, il vous sera probablement avantageux de payer des frais annuels modiques pour profiter du taux d'intérêt annuel inférieur. Pour plus de renseignements, consultez ***Bien gérer votre argent***, figurant dans cette trousse.

Taux d'intérêt annuel : Dans plusieurs cas, le taux d'intérêt annuel que vous devrez payer sur les achats est différent de celui sur les avances de fonds et les transferts de solde faits au moyen de la même carte. Quel type de transactions ferez-vous le plus souvent? Vous devriez considérer une carte avec le taux d'intérêt annuel le plus bas pour ce type de transactions. De temps à autre, votre société émettrice de cartes de crédit vous offrira un taux d'intérêt plus bas sur une carte de crédit à taux régulier. Ces offres s'appliquent pour une période limitée seulement, et normalement à un type de transactions en particulier. Si vous considérez prendre une carte avec un taux d'intérêt promotionnel, consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse.

Délai de grâce : Il est toujours préférable d'avoir un délai de grâce plus long. Si la période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats, un délai de grâce plus long vous donnera plus de temps à payer votre solde. Toutefois, si la période sans intérêt ne s'applique pas à vos nouveaux achats, vous devriez effectuer un paiement aussitôt que vous recevez votre relevé de compte pour payer moins en frais d'intérêt. Si vous attendez jusqu'à la date d'échéance indiquée sur votre relevé pour effectuer votre paiement, vous paierez plus de frais d'intérêt.

Consultez ***Comment tirer profit d'une carte de crédit***, figurant dans cette trousse, pour vous aider à déterminer si la période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats.

Programme de récompenses : Si vous utilisez votre carte de crédit comme outil de paiement seulement et non pas pour reporter un solde (autrement dit, vous payez habituellement votre solde intégralement à chaque mois), un programme de récompenses pourrait vous être avantageux. Vous accumulez des points que vous pouvez échanger contre de la marchandise, des voyages et d'autres choses. Les programmes de récompenses ne sont généralement pas très utiles pour les consommateurs qui reportent un solde puisque les points s'accumulent seulement lorsque vous faites un achat avec votre carte de crédit. Vous devez normalement effectuer beaucoup d'achats sur votre carte avant qu'il y ait assez de points d'accumulés pour les échanger contre des articles de valeur.

Assurances, autres bénéfices ou services facultatifs : Si vous voyagez souvent, ou si vous avez besoin d'un autre service facultatif tel que l'assurance-solde de crédit, comparez les bénéfices que comporte déjà la carte de crédit, et comparez-les aux bénéfices supplémentaires qui pourraient vous être utiles. Il pourrait vous coûter cher de vous procurer des bénéfices ou des assurances séparément. Vous feriez peut-être mieux de trouver une autre solution avec une autre compagnie qui offre le même service.

Frais de service : Normalement, les frais de service augmentent substantiellement le coût des transactions faites avec une carte de crédit. Les frais pour avances de fonds et les frais de conversion en devises étrangères sont habituellement les plus élevés. Si vous effectuez souvent ce type de transaction, magasinez pour trouver une carte de crédit avec des frais peu élevés pour ce type.

Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit

Suivez les étapes ci-dessous pour vous aider à magasiner pour une carte de crédit. Si vous désirez des renseignements supplémentaires à propos des caractéristiques indiquées ci-dessous, tournez la page.

Étape 1 : Entrez les détails des cartes que vous comparez	**Carte A**	**Carte B**	**Carte C**
Société émettrice			
Type de carte (standard, or, platine, etc.)			
Nom de la carte			
Étape 2 : Déterminez quelles caractéristiques vous sont importantes (cochez au moins trois des caractéristiques suivantes)	**Carte A**	**Carte B**	**Carte C**
Frais annuels			
Première carte			
Cartes supplémentaires			
Taux d'intérêt annuel			
Taux d'intérêt promotionnel			
Sur les achats			
Sur les avances de fonds			
Sur les transferts de solde			
Période de temps pour laquelle ces taux s'appliquent			
Taux d'intérêt régulier			
Sur les achats			
Sur les avances de fonds			
Sur les transferts de solde			
Délai de grâce sur les nouveaux achats			
Nombre de jours			
Méthode utilisée (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2] – pour une explication de ces méthodes, consultez *Comment tirer profit d'une carte de crédit*)			
Programme de récompenses			
Type de programme de récompenses			
Période de temps requise pour accumuler assez de points pour obtenir un item de valeur (utilisez la même valeur pour comparer les différentes cartes)			
Assurances, autres bénéfices ou services facultatifs			
Assurance ou bénéfices inclus avec la carte			
Autre assurances ou bénéfices non inclus avec la carte			
Frais de service pour diverses transactions			
Frais d'avance de fonds (au Canada)			
Frais d'avance de fonds (à l'étranger)			
Frais de dépassement de limite			
Frais de conversion en devises étrangères (pour les achats faits à l'étranger)			
Autre			
Étape 3 : Décidez quelle carte de crédit répond à vos besoins			

Feuille de travail pour vous aider à choisir une carte de crédit

Étape 1 : Entrez les détails des cartes que vous comparez	Carte A	Carte B	Carte C
Émetteur de la carte			
Type de carte (standard, or, platine, etc.)			
Nom de la carte			

Étape 2 : Déterminez quelles caractéristiques vous sont importantes (cochez au moins trois des caractéristiques suivantes)	Carte A	Carte B	Carte C
Frais annuels			
Taux d'intérêt annuel			
Délai de grâce sur les nouveaux achats			
Comment tirer profit d'une carte de crédit			
Programme de récompenses			
Assurances, autres bénéfices ou services facultatifs			
Frais de service pour diverses transactions			

Étape 3 : Décidez quelle carte de crédit répond à vos besoins	

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

Glossaire des termes-clés

utilisés dans cette trousse

Proteger les consommateurs *Informer les Canadiens*

Canada

Glossaire des termes-clés utilisés dans cette trousse

Avance de fonds — Retrait d'argent au moyen d'une carte de crédit, jusqu'à concurrence d'une limite autorisée. Des limites quotidiennes peuvent s'appliquer. Les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucune période sans intérêt.

Chèque de commodité — Un chèque fourni par votre société émettrice et tiré sur votre compte de carte de crédit. Vous pouvez utiliser un chèque de commodité de la même façon que vous utilisez un chèque personnel. Lorsque vous utilisez un chèque de commodité, la transaction est traitée comme une avance de fonds afin de calculer les frais d'intérêt chargés à votre compte – il n'y a pas de période sans intérêt et les frais d'intérêt s'accumulent jusqu'à ce que vous repayiez le montant du chèque en entier.

Délai de grâce — Le délai de grâce s'écoule entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement et est accordé par la société émettrice de la carte de crédit. Habituellement, le délai de grâce varie entre 15 et 26 jours et il fait partie de la période sans intérêt. Le délai de grâce s'applique seulement si certaines conditions sont respectées.

Dépôt de garantie — Montant déposé auprès d'une société émettrice de cartes de crédit pour obtenir une carte de crédit avec garantie.

Frais annuels — Montant exigé chaque année pour l'utilisation d'une carte de crédit, facturé directement sur le relevé de compte. Cependant, de nombreuses cartes de crédit sont offertes gratuitement.

Méthode 1 — Méthode utilisée par certaines sociétés émettrices de cartes de crédit pour déterminer si la période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats. La période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats seulement si vous payez votre solde intégral par la date d'échéance.

Méthode 2 — Méthode utilisée par certaines sociétés émettrices de cartes de crédit pour déterminer si la période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats. La période sans intérêt s'applique à vos nouveaux achats seulement si vous payez votre solde intégral par la date d'échéance, et que vous avez aussi payé intégralement votre solde du mois précédent, par la date d'échéance (c'est-à-dire, vous ne reportez pas de solde).

Paiement minimal	Montant minimal payable chaque mois sur le solde d'une carte de crédit.
Période sans intérêt	La période sans intérêt sur les nouveaux achats s'écoule entre la date à laquelle l'achat a été effectué jusqu'à la date à partir de laquelle la société émettrice de la carte de crédit commence à calculer des frais d'intérêt sur cet achat. La période sans intérêt comprend le délai de grâce accordé par la société émettrice, mais s'applique seulement si certaines conditions sont respectées.
Programme de récompense	Programme offert par les sociétés émettrices de cartes de crédit pour récompenser les détenteurs de leur carte. Les consommateurs accumulent des points de récompense chaque fois qu'ils effectuent un achat au moyen de leur carte. Habituellement, ils peuvent échanger les points obtenus contre des produits, un voyage ou de l'argent, selon le programme de récompense.
Taux d'intérêt annuel	Taux d'intérêt appliqué aux nouveaux achats qui ne bénéficient pas de la période sans intérêt. Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, le taux d'intérêt s'applique à partir de la date de l'emprunt (il n'y a aucune période sans intérêt).
Taux de base (ou taux préférentiel)	Taux d'intérêt qu'une institution financière applique aux prêts consentis à ses meilleurs clients.
Taux de pénalité sur paiement en retard	Taux auquels les pénalités sont calculées sur les paiements en retard. S'applique uniquement aux cartes de paiement.
Taux de référence	Taux d'intérêt de base, tel le taux préférentiel, utilisé dans le calcul des frais d'intérêt sur les cartes de crédit à taux variables.
Transfert de solde	Transfert de solde impayé d'une carte de crédit à une autre, habituellement entre deux institutions financières différentes. En général, les frais d'intérêt sont calculés par la nouvelle société émettrice à partir de la date du transfert du solde à la nouvelle carte (il n'y a aucune période sans intérêt).

ACFC

Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Edifice Enterprise, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) :	*1 866 461-2232*
Télécopieur (sans frais) :	*1 866 814-2224*
Site Web :	*www.acfc-fcac.gc.ca*

Adresses électroniques :

Renseignements généraux :	*info@acfc-fcac.gc.ca*
Publications :	*pub@acfc-fcac.gc.ca*

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Agence de la consommation en matière financière du Canada)

Papier recyclé
Recycled paper